

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Quarante-neuvième séance – Mercredi 12 mars 2008, à 20 h 45

**Présidence de M. Guy Dossan, président**

La séance est ouverte à 20 h 45 dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Patrice Mugny*, maire, *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno*, conseillère administrative, *M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne*, *M. Roland Crot*, *M<sup>mes</sup> Nathalie Fontanet*, *Florence Kraft-Babel*, *Maria Pérez* et *Nicole Valiquer Grecuccio*.

Assistent à la séance: *M. Manuel Tornare*, vice-président, *M. Rémy Pagani* et *M. Pierre Maudet*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 28 février 2008, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 11 mars, mercredi 12 mars et lundi 17 mars 2008, à 17 h et 20 h 30.

Communications du Conseil administratif et du bureau du Conseil municipal  
Pétitions – Motion: vie économique et sociale diversifiée au centre-ville

### 1. Communications du Conseil administratif.

Néant.

### 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

Néant.

### 3. Pétitions.

**Le président.** Nous avons reçu la pétition P-209, intitulée «Oui à un beau et grand Musée d'ethnographie à Genève (Artamis), oui à l'agrandissement de l'école Carl-Vogt». Le bureau du Conseil municipal a décidé de renvoyer cette pétition à la commission des arts et de la culture.

### 4. Motion du 28 novembre 2007 de M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour garder une vie économique et sociale diversifiée au centre-ville, développons le dialogue et la négociation entre les autorités et les propriétaires des bâtiments» (M-744)<sup>1</sup>.

#### *PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la tendance, au centre de la ville de Genève, à la fermeture:
  - de petits commerces indépendants et à la reprise de leurs locaux par des grandes chaînes du commerce,
  - d'établissements publics (cafés, restaurants, tels le Radar et la Crémière) populaires et à leur non-remplacement,
  - de petits cinémas indépendants (Hollywood), également non remplacés;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2883.

## Motions: stationnement favorable au commerce

- que certains de ces établissements peuvent être considérés comme faisant partie du patrimoine architectural, ou au moins du patrimoine «sentimental» de notre cité;
- que certains immeubles commerciaux complets, voire des ensembles de commerces (telle la Galerie centrale) sont inoccupés durant de longues, voire très longues périodes;
- l'importance de maintenir, voire de développer, une ambiance du centre-ville très attractive tant pour le plaisir de vivre de l'ensemble de la population du canton que pour la prospérité du plus «grand centre commercial du canton»,  
le Conseil municipal demande au Conseil administratif:
- de tenir un inventaire permanent de ces cas;
- de rendre les propriétaires concernés attentifs aux conséquences de cette évolution, sous l'angle du maintien d'une vie économique et sociale diversifiée au centre-ville;
- de proposer sa médiation afin de trouver une solution, temporaire ou définitive, correspondant aux intérêts bien compris tant de ces propriétaires que de la population genevoise.

*La parole n'étant pas demandée en préconsultation, la motion est mise aux voix; elle est refusée par 21 non contre 14 oui (2 abstentions).*

**5.a) Motion du 28 novembre 2007 de M<sup>mes</sup> Alexandra Rys, Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour le développement d'un dispositif de stationnement favorable au petit commerce en ville de Genève» (M-745)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- l'évolution préoccupante du petit commerce en ville de Genève, dont les conditions d'exploitation deviennent de plus en plus difficiles, notamment en raison de la concurrence des chaînes de grande distribution nationales ou multinationales;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2883.

- la diminution évidente du petit commerce, surtout dans les principales rues commerçantes;
- l'apport majeur du petit commerce sur plusieurs plans, en particulier: l'offre d'articles et d'alimentation spécifiques, le rôle de qualité de vie dans les quartiers, mais aussi au centre-ville, la garantie d'un tissu commercial diversifié;
- que pour certains commerces la spécificité et la qualité de leur offre correspondent à une demande dépassant largement le quartier et pouvant émaner d'un bassin de chalandise de plusieurs kilomètres;
- que l'on peut souvent accéder à ces petits commerces par les transports publics, mais que, selon la nature des biens vendus et la distance à parcourir pour se rendre au commerce, le moyen le plus pratique reste le véhicule privé motorisé (automobile, moto),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de prévoir, en concertation avec les associations de petits commerçants, un dispositif de places de stationnement de courte durée facilitant l'accès aux petits commerces, à l'exemple de ce qui se fait dans d'autres villes, tant en Suisse que dans d'autres pays (par exemple, en France voisine).

**5.b) Motion du 28 novembre 2007 de M<sup>mes</sup> Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Florence Kraft-Babel, Danièle Magnin, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Places de stationnement: n'oublions pas les commerçants» (M-751)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant

- qu'il y a plus de 3150 commerces en ville de Genève;
- que ces commerces créent pas moins de 24 737 emplois en ville de Genève (tout confondu: administratif, vente, manutention);
- que toutes les personnes qui travaillent en ville de Genève y paient une partie de leurs impôts;
- qu'une étude de 2004, effectuée par Swiss Retail Federation, a révélé qu'un client en voiture effectue en moyenne des achats deux fois plus importants que l'utilisateur d'un moyen de transport public, soit 155 francs contre 73 francs;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2884.

## Motions: stationnement favorable au commerce

- qu’il est indispensable pour le commerce en général d’avoir une meilleure offre de parking de proximité;
- que depuis 2000 ce sont environ 1132 places qui ont été supprimées en ville de Genève,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de ne pas oublier de prendre en considération les intérêts des commerçants de la ville de Genève lorsqu’il décide de supprimer des places de parc;
- de maintenir des places à durée limitée sans macaron à proximité des commerces.

**M. Robert Pattaroni (DC).** La motion M-745 est tout à fait modeste. Il faut la considérer à la lumière des discussions que nous avons menées dans diverses commissions à propos d’une réalité que d’aucuns ne connaissent pas forcément, ou dont ils n’ont pas une connaissance basée sur l’observation. Il s’agit avant tout du petit commerce – et non pas des grands commerces, qui ont souvent les moyens de proposer à leurs clients des possibilités de stationnement et qui sont si bien situés qu’ils peuvent se passer d’augmenter l’offre en la matière, d’autant plus qu’ils se trouvent généralement à proximité des lignes de transports publics. Ce sera le cas de Balexert demain: ce centre commercial dispose déjà d’une multitude de places de stationnement, ainsi que de nombreuses possibilités d’accès par les transports publics qui vont augmentant.

Beaucoup d’entre nous considèrent que le petit commerce doit subsister. Nous savons bien qu’il ne s’agit pas seulement du commerce de proximité – petite épicerie, magasin de journaux ou boucherie de quartier – mais aussi de petits commerces spécifiques offrant des biens particuliers: un certain type d’aliments, du vin... Or ces commerçants-là nous disent qu’il leur est indispensable de disposer de quelques places de stationnement de courte durée. Il ne s’agit pas d’en installer dix par magasin, surtout pour les établissements voisins, mais deux ou trois places de courte – voire de très courte – durée.

Prenons l’exemple d’Annemasse, que beaucoup ici doivent connaître, pour autant qu’ils s’y rendent en voiture. A côté de la place de l’Hôtel-de-Ville, il y a quelques petits commerces indépendants disposant de places de stationnement de très courte durée. Il ne s’agit donc pas d’un «aspirateur à trafic», mais simplement d’une possibilité d’accéder à ces commerces, le plus souvent en roulant au pas, qui facilite également les achats des personnes à mobilité réduite ou chargées de marchandises.

Ce qui nous a déterminés à déposer la motion M-745 – d’autres ont d’ailleurs le même point de vue, puisque les libéraux vont dans le même sens avec leur

motion M-751 – c’est le cas du quartier de Saint-Gervais, qui a beaucoup intéressé les partis de l’Alternative. Il y a eu des projets – et il y en a encore – pour agrandir le parc de stationnement de Manor et maintenir de nombreuses places en surface dans la rue, ce à quoi l’Alternative s’oppose.

La commission ad hoc Saint-Gervais a jugé utile, au cours de ses débats, d’auditionner les commerçants de la petite place située en face de l’entrée nord de Manor, représentés par des membres de la Fédération des artisans et commerçants. Ils nous ont démontré que l’offre de plusieurs commerces de l’endroit – pensez au fromager ou au marchand d’épices – ne s’adresse de loin pas qu’aux habitants du quartier. Ces commerces sont reconnus comme spécifiques, et il faut absolument les préserver. Si nous voulons les aider, il faut mettre à leur disposition entre une et quatre places de stationnement de courte ou de très courte durée.

J’ajoute qu’après cette audition – mais il y en a eu d’autres analogues au sein de différentes commissions – même des personnes aussi déterminées que M. Brogini en matière de limitation de la circulation ont reconnu le bien-fondé de cette nécessité. Quand on écoute les personnes concernées et que l’on constate ce qu’elles vivent, on se dit qu’il faut partager. Pour les grands magasins, le manque de places de stationnement n’est pas un problème. Chez Manor, les rayons sont noirs de monde et cela ne changera pas, même si l’on restreint les possibilités de se garer. Mais il n’en va pas de même pour les petits commerces.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous proposons de renvoyer la motion M-745 à la commission de l’aménagement et de l’environnement – à moins que vous considériez que nous pouvons déjà aller de l’avant en l’adressant directement au Conseil administratif pour qu’il y donne une suite positive. Pourquoi pas? Cela nous ferait plaisir! Nous pourrions étudier comment se présente la situation en matière de places de stationnement de courte durée dans les quartiers. Puisque nous prétendons toujours être attentifs au petit commerce, il serait bon d’en évaluer les besoins.

**M. Alexis Barbey (L).** Les mêmes causes entraînant les mêmes effets, je ne voudrais pas répéter l’argumentaire très fourni de mon préopinant du Parti démocrate-chrétien. Le Parti libéral s’est ému du fait que l’on distribue beaucoup plus de macarons de stationnement en zone bleue que l’on n’a de places à disposition dans lesdites zones. Et, en même temps, on entame des travaux comme ceux de la rue des Délices pour élargir les chaussées et diminuer le nombre de places de stationnement à disposition des petits commerçants, alors qu’elles permettraient jusqu’à présent aux clients de s’arrêter devant le magasin.

Voilà pourquoi nous avons déposé la motion libérale M-751, qui va dans le même sens que la motion démocrate-chrétienne M-745 et demande de prendre en

considération les intérêts des commerçants de la ville. Il ne faut pas supprimer des places de stationnement, mais en maintenir qui soient à durée limitée, afin de permettre aux gens de continuer à accéder aux petits commerces. Tout le monde y trouvera son intérêt: les commerçants, qui éviteront ainsi de perdre une partie de leur clientèle, mais également les familles et les gens qui font des courses ponctuelles pour compléter leurs achats hebdomadaires effectués dans les grands centres commerciaux. Ces derniers sont d'ailleurs plus souvent situés à la périphérie de la ville qu'à l'intérieur.

Telles sont les raisons pour lesquelles le groupe libéral demande au Conseil municipal d'accueillir favorablement les deux motions M-745 et M-751.

### *Préconsultation*

**M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio (S)**. Le Parti démocrate-chrétien et le Parti libéral, grands défenseurs de la cause des automobilistes, nous proposent ici deux motions supplémentaires sur le stationnement automobile. Les socialistes partagent les soucis exprimés dans les trois premiers considérants de la motion démocrate-chrétienne M-745, qui concernent l'évolution du petit commerce dans notre ville.

Toutefois, notre groupe estime que le soutien à certaines activités commerciales et artisanales à Genève dépend plutôt de la location à des conditions favorables d'arcades et de locaux commerciaux propriété de la Ville, ainsi que d'une bonne desserte par les transports publics et du maintien des services publics dans les quartiers – par exemple, les offices de poste et autres services de proximité. Pour aider les petits commerces, il faut également vérifier que les places de stationnement pour la livraison sont en nombre suffisant et en intensifier le contrôle par des agents de sécurité municipaux (ASM).

Notre groupe défend la création dans chaque quartier de places publiques dégagées des voitures et destinées à améliorer la sécurité, la convivialité et les activités locales, tout en étant prolongées par une zone piétonne ou de rencontre. Les socialistes militent en effet pour l'extension des zones piétonnes et souhaitent privilégier le stationnement de courte durée en ville – quand stationnement il y a.

Cependant, pour nous, c'est sans aucun doute lors de l'élaboration des plans localisés de quartier et de l'aménagement de zones 30 km/h – par des dispositifs choisis en fonction des activités existantes ou prévues à chaque endroit – que nous devons nous interroger attentivement sur la problématique des places de stationnement. Je rappelle que les places de stationnement, par exemple celles du Grand-Pré, n'ont malheureusement pas empêché certains commerces de fer-

mer. De plus, dans la plupart des quartiers, il y a des places de stationnement avec parcmètres ou à macaron devant les petits commerces. Je rappelle que figure à notre ordre du jour la motion M-766 intitulée «Politique de stationnement en ville de Genève: assez de mots, des actes!», qui demande notamment un état des lieux des places de stationnement genevoises et les objectifs de notre exécutif en la matière. C'est donc par cet état des lieux qu'il faut commencer.

J'aimerais revenir sur le quatrième considérant de la motion libérale M-751, où il est question des dépenses moyennes des clients se déplaçant avec leur propre véhicule plutôt qu'avec les transports publics. On pourrait ajouter d'autres considérants: quand on a le temps de flâner dans les rues, on s'arrête plus facilement dans les petits commerces que si on arrive avec sa voiture juste pour faire un achat décidé à l'avance.

Les socialistes refuseront la motion démocrate-chrétienne M-745 et la motion libérale M-751, mais ils accepteront toute motion contribuant réellement au maintien du petit commerce dans les différents quartiers de notre ville.

**M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett** (Ve). Evidemment, le groupe des Verts est, lui aussi, d'avis qu'il faut maintenir le petit commerce au centre-ville. Seulement, nous ne partageons pas avec la droite l'analyse de la cause du malaise. Les problèmes des commerçants ne seront pas résolus si on admet davantage de voitures devant leur porte. Il faut laisser de côté les positions idéologiques. Je propose une analyse sobre et non idéologique des facteurs déterminants de l'attractivité du centre-ville genevois, et peut-être arriverons-nous ensemble à la conclusion que créer davantage de places de stationnement ne résout aucun problème et qu'il faut trouver d'autres solutions pour soutenir le petit commerce.

Je commence mon analyse. Qu'est-ce qui attire les clients au centre-ville? Est-ce uniquement les places de stationnement? Qui sont ces personnes? En majorité des touristes non motorisés, des Genevois qui savent exactement ce qu'ils veulent dans quel magasin, ou des habitants et des visiteurs qui se promènent et découvrent leurs envies en regardant dans les vitrines, faisant parfois des achats spontanés. Quelle est la proportion de clients qui achètent vraiment des objets encombrants et non transportables à pied sur une distance de quelques mètres, jusqu'à l'arrêt de bus le plus proche? Représentent-ils vraiment un cas prédominant?

Une étude relève que, au centre-ville, les visiteurs représentent 57% du chiffre d'affaires des commerces et les habitants 32%. Les usagers des transports collectifs génèrent la plus grande part des dépenses, contrairement à l'étude citée dans la motion des libéraux M-751. Toujours d'après cette étude, le visiteur qui vient en voiture ou à deux-roues motorisé dépense moins que celui qui utilise les transports collectifs. En ce qui concerne les gros achats, il existe d'autres solu-

tions que le véhicule privé pour les transporter à destination: pourquoi les commerçants ne se mettraient-ils pas ensemble pour offrir un service de livraison à domicile, comme le fait déjà, pour la modeste somme de 5 francs, le centre commercial de la Praille avec ses vélos électriques? De plus, cela donne du travail à des personnes qui, autrement, n'en auraient pas. Grâce à un porte-bagages sur le vélo ou à un panier fixé au guidon, on peut facilement transporter jusqu'à 40 kg de marchandises.

Mais que signifie un dispositif de stationnement favorable au petit commerce, tel que le mentionne la motion M-745 des démocrates-chrétiens? Chaque jour, 10 500 voitures stationnent sur des places publiques en ville – sans compter les parkings souterrains! Il y a près de 21 000 mouvements de véhicules entre 8 h et 18 h dans l'hypercentre genevois. Selon une étude de l'Office cantonal de la mobilité (OCM), au niveau national, Genève est la cité la mieux dotée en places de stationnement au centre-ville, et cela dans les trois catégories: places publiques par hectare, total des places par hectare, total des places pour 1000 habitants et emplois.

Le nombre total de places de stationnement dans le centre-ville genevois a passé de 20 700 en 1985 à 21 400 en 2004, avec un pic de plus de 23 000 au début des années 1990. Au cours de la même période, le nombre de places de livraison a doublé, ainsi que le nombre de places pour les deux-roues, qui a passé à 1800. L'avantage des petits commerces au centre-ville, en comparaison avec les centres commerciaux de la périphérie, est justement l'atmosphère accueillante du centre historique, la possibilité de se promener en plein air, de flâner devant les vitrines et de faire des achats non planifiés.

Le vrai soutien que nous puissions apporter aux commerçants consiste à mettre à leur disposition des places de livraison, afin qu'ils puissent se faire livrer leurs marchandises le matin. Il faut aussi valoriser leur situation au centre-ville en créant une ambiance favorable à la détente, en diminuant les nuisances dues au trafic motorisé et en augmentant les surfaces réservées aux piétons, par exemple. Nous rendrions un mauvais service aux commerçants en créant davantage de places de stationnement, car alors il y aurait plus de voitures, d'embouteillages, de pollution... La qualité de vie s'en ressentirait, le nombre de touristes diminuerait et, par conséquent, les petits commerces déploreraient une baisse de leur chiffre d'affaires.

Les services de la Ville ont déjà adopté des démarches qui vont dans le bon sens: par exemple, ils ont augmenté de 500 à 1000 le nombre de places de livraison entre 1985 et 2004. Je m'arrête là. J'espère, Mesdames et Messieurs, vous avoir convaincus de ma volonté de changer les choses et non pas seulement de refuser tout ce qui touche de près ou de loin au stationnement. Néanmoins, nous refuserons les deux motions.

**M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R).** Le groupe radical, contrairement aux Verts, soutiendra les deux motions M-745 et M-751 et demandera leur renvoi à la commission de l'aménagement et de l'environnement, pour les raisons qui ont déjà été en partie citées par mes préopinants libéral et démocrate-chrétien.

Je passe aux éléments que nous souhaitons mettre en évidence. Beaucoup le constatent: le petit commerce est à la peine en ville de Genève. Or son maintien et son développement sont souhaitables, car il garantit une certaine diversité, une certaine flexibilité, l'animation des rues ainsi que des emplois. Comme l'a dit ma préopinante Verte, toutes sortes de mesures doivent être prises pour le maintien du commerce de proximité, au niveau des loyers, des implantations et de l'accessibilité aux petits magasins. Un adage très répandu dans le monde du commerce dit: «Nos parkings, notre business.» Les personnes qui exploitent un commerce sans disposer de places de stationnement aux alentours savent que c'est bien vrai!

A notre sens, il convient de distinguer deux périmètres qui ne doivent pas recevoir exactement le même type de traitement: d'une part, l'hypercentre et, de l'autre, les rues commerçantes de la ville. S'agissant de l'hypercentre, les réflexions sur l'accessibilité aux commerces doivent s'orienter vers l'aménagement d'une véritable zone piétonne telle qu'elle a déjà été mentionnée dans différentes motions – une zone piétonne avec des possibilités de stationnement à proximité pour la clientèle. Pensons au parking de Plainpalais, à celui de Saint-Antoine, au parking sous-lacustre, au parking de Rive... Voilà pour l'hypercentre en particulier.

En revanche, pour ce qui est des rues commerçantes, comme l'a brillamment décrit mon préopinant démocrate-chrétien, le maintien d'arcades commerciales attractives fréquentées et rentables est assuré moyennant un stationnement à proximité de courte durée. Pour les clients, cela ne signifie pas nécessairement la présence d'un parking devant la porte du magasin! Les représentants d'une association de commerçants exerçant leur activité à la rue de Carouge, aux alentours de la place des Augustins, nous disaient que ce dont ils avaient le besoin le plus immédiat, c'était de places de stationnement devant leur commerce, afin de faciliter les livraisons – notamment les livraisons lourdes – leurs clients ayant quant à eux la possibilité d'utiliser les parkings souterrains de grands commerces situés dans les environs. Ce mode de répartition des places de stationnement est donc parfaitement jouable, et il satisfait tout le monde.

Quant à supprimer des places de stationnement en surface sans aucune alternative, il nous semble que c'est là prendre une mesure simpliste sans avoir le moins du monde conscience de ses conséquences. Nous savons que la suppression de places de stationnement sur les lieux de travail a effectivement pour effet la diminution du trafic automobile, puisqu'un certain nombre d'usagers cessent

## Motions: stationnement favorable au commerce

alors d'utiliser leur voiture pour effectuer les trajets entre leur domicile et leur travail. Mais semblable diminution, à l'aveugle, du nombre de places de stationnement sur les voiries aurait pour effet d'obliger les habitants à tourner des heures dans leur quartier avant de trouver où garer leur véhicule – sans parler de toutes les nuisances sonores et de la pollution de l'air...

Or une telle mesure, qui pénaliserait la clientèle des petits commerçants, n'aurait absolument aucun effet sur le nombre de personnes circulant en voiture. En effet, nous savons que le nombre de places de stationnement diminue en ville de Genève, alors que le nombre de voitures augmente. Vouloir appliquer des solutions identiques à des situations différentes empêche d'atteindre le résultat espéré. Il y a là un risque d'arbitraire, puisque les spécificités des diverses situations – et donc des solutions possibles – ne sont pas prises en considération. On empêche donc par là la mise en œuvre de solutions possibles, et on sanctionne à la fois les habitants et les commerçants. Pour toutes ces raisons, nous demandons le renvoi des deux motions M-745 et M-751 à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

**M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ces deux motions M-745 et M-751 abordent un sujet qui n'est pas nouveau. Je suis certaine que, si nous cherchions dans les archives d'il y a quarante ou cinquante ans, nous trouverions déjà des pétitions, des motions ou des interventions portant sur le rapport entre le commerce et le stationnement des véhicules.

Cependant, nous partageons certaines préoccupations des motionnaires. Ils rappellent fort justement que, dans bien des cas, le moyen le plus pratique d'accéder aux commerces reste le véhicule privé. C'est exact. Avec l'obsession actuelle du développement des transports en commun et la volonté précipitée d'entraver toujours davantage la circulation des véhicules privés, on oublie trop vite que la vie en ville, c'est le commerce! Et que, dans bien des cas, l'accès aux magasins n'est envisageable qu'avec un véhicule privé.

Par contre, nous avons quelques doutes au sujet de la concertation demandée par les démocrates-chrétiens. Les discussions porteront toujours sur des places de parking moins nombreuses, alors qu'une multiplication de ces places serait certainement infiniment préférable pour les commerces que la mise en place d'un minutage et du contrôle du stationnement par des amendes d'ordre. De plus, est-il vraiment certain qu'il faille limiter le temps pour favoriser le commerce? Si l'on veut effectuer des achats dans divers commerces, les nonante minutes autorisées sont juste suffisantes, et bien des acheteurs potentiels ne peuvent qu'à peine prendre le temps nécessaire à la visite de ceux-ci. C'est donc sans trop d'optimisme, mais pour concrétiser sa volonté de concertation et son soutien aux petits

commerces, que l'Union démocratique du centre soutiendra les deux motions M-745 et M-751.

**M<sup>me</sup> Salika Wenger** (AGT). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, mon groupe A gauche toute! est extrêmement préoccupé et attristé par la disparition des commerces de proximité. Preuve en est que nous avons déposé un projet de modification du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol de la Ville de Genève, afin de permettre aux petits commerces de survivre dans notre ville. Quel est l'intérêt de ces petits commerces? Un parking fait-il réellement la différence?

*Des voix.* Oui!

*M<sup>me</sup> Salika Wenger.* Je ne crois pas. Des arcades commerciales moins chères nous permettraient peut-être de faire perdurer le petit commerce au centre-ville, et cela influencerait probablement sur les prix des produits. J'imagine que, grâce à cela, les clients mettraient un peu plus de bonne volonté à aller visiter lesdits commerces. Mais il n'y a plus de petits commerces au centre-ville! Les arcades sont trop chères! Les grands groupes se sont emparés de notre ville...

Je ne crois donc pas que ce soit un problème de parking, mais un problème d'organisation urbaine en général. Mesdames et Messieurs, comme vous le savez tous, je suis un rat urbain: j'ai vécu dans de très grandes villes et je peux vous garantir que, à New York City, le commerce fonctionne alors que personne n'a même un permis de conduire, tout le monde utilisant les transports en commun pour faire ses petits achats. Je ne crois pas que l'on ait besoin de stationner sa voiture à la porte du magasin pour acheter un morceau de fromage ou une bouteille de vin – à moins de souffrir d'un handicap, auquel cas il existe d'autres solutions.

Je le répète, nous ne pensons pas qu'augmenter le nombre de places de stationnement résoudra le problème du petit commerce. Le véritable problème, c'est la concurrence déloyale des grands groupes. M. Pattaroni a donné l'exemple de la France voisine. Or si les Genevois s'y rendent pour faire leurs achats, ce n'est pas du tout parce qu'ils auraient accès à des parkings, mais parce que les produits sont moins chers là-bas! Il ne faut pas raconter n'importe quoi! Même sans pouvoir stationner, les gens continueraient à aller acheter en France voisine des produits moins chers et plus diversifiés qu'en Suisse. Là-bas, en effet, la spéculation est un tout petit peu moins effrénée qu'ici...

Nous n'aiderons pas réellement les petits commerçants et les commerces de proximité qui font la vie d'une ville en leur inventant des parkings, mais en dépo-

sant des motions pour limiter la spéculation immobilière au centre-ville. J'aimerais beaucoup vous y voir, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face! Dans ce cas-là, nous serions d'accord avec vous et nous vous suivrions! La disparition des petits commerces et des commerces de proximité est en train de tuer notre ville, c'est vrai. Mais ce n'est pas la création d'un parking qui résoudra le problème. Par conséquent, nous refuserons les deux motions M-745 et M-751. (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys** (DC). C'est extraordinaire! Chaque fois que nous nous mettons à parler de circulation automobile, dans cette enceinte, les écoutes se ferment et les neurones se mettent en berne!

**Le président.** Mais non, Madame la conseillère municipale! Pas du tout!

*M<sup>me</sup> Alexandra Rys.* Je répète pour le bénéfice de ceux qui, après le dîner, n'auraient pas tout compris du premier coup, que la motion démocrate-chrétienne demande de réfléchir à un moyen d'aménager des places de stationnement de courte durée devant les petits commerces. Mais évidemment, une fois de plus, on est trop intelligents à Genève pour faire ce qui fonctionne de manière parfaitement satisfaisante ailleurs! Ce n'est pas la dernière fois que nous ferons ce commentaire...

Cela étant dit, je ne peux m'empêcher de constater que nous venons d'assister dans ce débat à un festival d'hypocrisie et de mauvaise foi. Tout à l'heure, le groupe socialiste a prétendu soutenir les petits commerces – mais surtout pas en faisant ce qui leur rendrait vraiment service! Ensuite, les Verts disent qu'il faut bien entendu discuter de tout cela très calmement en laissant de côté les aspects idéologiques, mais ils ne cessent d'en parler!

J'ai également beaucoup apprécié la tirade de M<sup>me</sup> Wenger sur le prix des arcades. J'aimerais bien savoir, alors, pourquoi elle a refusé la motion démocrate-chrétienne M-744, qui proposait une mesure – de faible portée, j'en suis bien consciente, puisqu'elle ne s'appliquait qu'à l'échelle de la commune – pour engager le dialogue avec les propriétaires au lieu de les laisser augmenter les loyers et faire fuir les petits commerces. Où est la logique de la gauche, dans tout cela? Il faudra me l'expliquer! Mais je pense qu'on n'aurait pas fini d'en parler avant 23 h...

Ce qui me choque beaucoup, dans tout cela, c'est que nous entendons de très beaux discours d'universitaires qui nous parlent de la desserte des transports publics – mais qui est allé demander aux petits commerçants de quoi ils ont

besoin? Eh bien, quelques-uns dans cette salle l'ont fait. Vous aurez remarqué, chers collègues, que les petits commerçants ne sont pas légion parmi nous. Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas des nababs; ils doivent s'échiner à la tâche pour essayer d'attirer des clients et de faire tourner leur business.

Je suis désolée pour la gauche mais, dans le monde actuel – cela a été prouvé à l'étranger – mettre à la disposition des petits commerçants des places de stationnement de courte durée devant leur magasin permet de leur donner un vrai coup de pouce. Les démocrates-chrétiens estiment que, même si c'est bien peu, il faut leur apporter cette aide et cesser de se lancer dans ces discours filandreux que l'on entend à longueur de séance! (*Applaudissements.*)

**M. Jean-Louis Fazio (S).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, c'est un artisan qui vous parle – un artisan socialiste! Je vais vous dire, moi, comment est la réalité! Si on veut vraiment résoudre le problème des petits commerçants, on n'y parviendra pas en mettant des places de stationnement à leur disposition, mais en jouant sur le montant des loyers au centre-ville. Voilà où est le problème! Elle est là, l'hypocrisie de la droite! Si vraiment vous voulez aider les petits commerces en ville, Mesdames et Messieurs des bancs d'en face, agissez auprès des milieux immobiliers que vous représentez, car ce sont eux qui demandent des loyers prohibitifs! Vous pourriez intervenir directement! Il ne sert à rien de venir déposer des motions devant le Conseil municipal! Il ne peut rien faire! Ce sont vos milieux – les banques, les assurances propriétaires de groupes d'immeubles ou d'arcades – qui font de la spéculation!

Je le répète, c'est à ce niveau qu'il faut agir. Il faut baisser ces loyers, sinon... On a déjà tué le petit commerce au centre-ville! Créer de nouvelles places de stationnement ne sert à rien! Il y en a assez au centre-ville, actuellement. Je peux vous garantir que, lorsque la Ville de Genève a engagé 89 agents municipaux pour surveiller les places de stationnement, cela a libéré des places! Depuis, on en trouve au centre-ville pour aller faire ses achats. Il est faux de prétendre le contraire! Je suis bien placé pour le savoir, puisque je parcours 50 km par jour au centre-ville avec mes véhicules. La réalité, je la connais bien! Il est dommage que M. Maudet ne soit pas présent en ce moment car, depuis quelques mois, les agents municipaux contrôlent moins les places de stationnement et des gens les squattent de nouveau. Il faudrait resserrer la surveillance, et cela également en ce qui concerne les places pour la livraison, toujours occupées par des Mercedes...

Le groupe socialiste refusera les deux motions M-745 et M-751, mais surtout la première, qui ne sert à rien, comme d'habitude! Vous faites toujours des motions qui ne servent à rien, Mesdames et Messieurs les démocrates-chrétiens! Nous perdons notre temps! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Patricia Richard** (R). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, je suis complètement abasourdie par ce que je viens d'entendre! Et c'est une commerçante qui vous parle! (*Huées.*) Parfaitement! L'hypocrisie est vraiment de mise dans cette enceinte, aujourd'hui. La motion démocrate-chrétienne M-744 demandait justement un dialogue avec les propriétaires d'immeubles pour éviter la spéculation, et la gauche l'a refusée! Alors, qu'elle modère ses propos!

Je vous le demande: qui est allé demander aux commerçants – par exemple ceux de la rue de la Servette – combien ils ont perdu sur leur chiffre d'affaires, quand on leur a supprimé toutes leurs places de stationnement à cause des travaux du tram? La commission d'indemnisation de l'Etat a même dû intervenir avant la fin des travaux, car beaucoup d'entre eux étaient au bord de la faillite. Mais ça, la gauche l'oublie! Dans un cas comme celui-là, on n'a demandé ni chiffres, ni rapports!

En outre, certains produits frais achetés dans les petits commerces en plein été doivent être mis assez rapidement au frigidaire, par mesure d'hygiène. Or c'est impossible s'il faut attendre un bus entre cinq et douze minutes – à cause de l'horaire d'été allégé des Transports publics genevois – avant de ramener ses courses à la maison. Les produits risquent d'être avariés à l'arrivée, il faut y penser, au lieu de s'étonner qu'il y ait des gens malades et d'accuser le petit commerçant de ne pas respecter les règles d'hygiène. Il serait temps de remettre les choses à leur place!

En tout cas, Mesdames et Messieurs de l'Alternative, je peux vous dire que les commerçants qui entendent ce que vous venez de dire ce soir ne sont vraiment pas contents! Le groupe radical demande le vote à l'appel nominal sur ces deux motions.

**Le président.** Etes-vous appuyée par quatre membres au moins du Conseil municipal, Madame Richard? (*Plus de quatre mains se lèvent.*) C'est le cas. Nous procéderons donc au vote à l'appel nominal sur les deux motions M-745 et M-751.

**M. Robert Pattaroni** (DC). Je ne sais pas si l'Alternative et ceux qui ne veulent pas comprendre la situation ont vraiment bien entendu ce qui a été exposé tout à l'heure. Prenons la problématique des loyers: il est évident que, si leur montant était plus bas, ce serait mieux pour les petits commerces. Mais il n'est pas sûr qu'il y ait ici beaucoup de partis qui puissent vraiment répondre des milieux immobiliers. En tout cas pas le Parti démocrate-chrétien! Nous n'appartenons pas

aux milieux capitalistes et immobiliers au sens large du terme. C'est ainsi, n'en déplaise à ceux qui aimeraient qu'il en aille autrement...

Venons-en à quelques exemples de petits commerces. Davidoff n'a pas de problème pour le stationnement de ses clients à proximité, la plupart des gens étant prêts à parcourir 500 m à pied pour aller acheter des cigares. Audemars Piguet vient d'ouvrir une superbe boutique à la Fusterie et ne souffre pas d'un manque de places de stationnement, les moyens d'accès au magasin étant multiples. Mais il faut penser aussi aux autres magasins! Je le répète, je ne parle pas des petites épiceries de quartier, mais d'une autre catégorie de commerces. Je cite encore un exemple: Bignens Vins SA, à la place des Eaux-Vives. Ce magasin n'est pas destiné uniquement au quartier, ses clients viennent de plus loin, même au-delà des limites de la ville.

Voilà comment fonctionnent ces petits commerces! Mais il faut en avoir une certaine expérience pour le comprendre... La municipalité ou le Canton mettent généralement à disposition de ces magasins – comme cela a été le cas pour Bignens Vins SA – deux ou trois places jaunes de courte durée. Or c'est souvent insuffisant. Alors, Mesdames et Messieurs de la gauche, assumez vos responsabilités! Si vous prétendez être favorables au petit commerce, il faut écouter ses représentants et voir ce qu'il est possible de faire pour les aider, au lieu de vous égarer dans de grands discours!

Regardez ce qui se passe à la rue du Rhône avec les loyers des commerces – et cela n'a rien à voir avec le stationnement! Vous en avez une illustration dans l'affaire du Café Cristallina. Les autorités doivent dresser un inventaire de tous les cas semblables – ceux qui viendront plus tard ou ceux qui posent déjà problème – et assumer leur rôle en organisant un dialogue, en interpellant les propriétaires d'immeubles pour les rendre responsables et conscients des situations. L'immeuble où se trouvait le Café Cristallina appartient à l'Hospice général, qui a eu le culot de vouloir rentabiliser l'arcade! Je connais très bien ce cas, d'ailleurs, dimanche dernier, j'ai eu une très longue conversation avec M. Brentini. L'Hospice général a donc visé la rentabilité – à la limite, il aurait même osé envoyer sèchement son congé au Cristallina!

Que faire, dans ces cas-là? C'est un problème politique, et la gauche doit assumer ses responsabilités. Nous souhaitons le dialogue, quand cela est possible. Nous proposons que le Conseil administratif intervienne pour résoudre les problèmes qui se posent à Genève. Or celui du stationnement est une réalité. Si quelqu'un ici connaît des petits commerçants qui ne suivraient pas notre motion M-745, qu'il se lève et donne des noms! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann** (Ve). Cela tombe mal pour vous, Monsieur Pataroni, je suis une petite commerçante qui, justement, n'adhère pas à votre motion

M-745... Eh oui, la dogmatique antibagnole fait du commerce! Pour l'instant, il y a des places de parking devant mon arcade, mais elles sont régulièrement utilisées par un gros camion qui vient vidanger je ne sais quel égout. J'aime autant vous dire que, au niveau publicitaire, on a vu mieux! Quand ce n'est pas ce camion de vidange, il y a un gros 4x4! Là aussi, on fait mieux...

M<sup>me</sup> Rys dit que nous ne comprenons rien parce que nous ne sommes pas d'accord avec elle. Mais nous vous comprenons très bien, Madame Rys! Nous avons parfaitement saisi que vous demandiez pour les petits commerçants des places de stationnement de courte durée. Mais c'est justement là qu'est le problème, à nos yeux! Une place de courte durée, cela signifie que l'automobiliste va faire un trajet inutile juste pour aller se poser dix minutes quelque part et repartir. Or c'est justement ce trafic-là que nous ne voulons plus!

En outre, ce dont les commerces ont besoin, c'est de la proximité, de la convivialité. C'est pour cela que ceux qui sont actuellement situés en zone piétonne donnent pleinement satisfaction. Il est vrai que, lorsqu'on évoque le futur aménagement d'une zone piétonne, les commerçants commencent par avoir peur et dire qu'ils n'en veulent pas. Mais prenons un exemple où cela s'est fait: la rue Leschot, qui est une zone de rencontre; tout le monde est ravi, maintenant, dans cette rue! Il en va de même des commerces de la rue piétonne Vignier.

Personnellement, comme petite commerçante, en matière de stationnement je demanderais davantage de places pour vélos, ce qui permettrait à mon ami Mathias Buschbeck de ne pas toujours poser le sien devant ma vitrine... (*Rires et applaudissements.*)

**M. Alexis Barbey (L).** J'ai moi aussi été étonné d'entendre certains propos des préopinants socialistes et Verts sur le problème des places de stationnement. Comment peuvent-ils dire que le stationnement au centre-ville est rendu possible grâce aux ASM qui contrôlent les places? C'est bien joli mais, s'il n'y a plus de places du tout, ils n'auront rien à contrôler et les clients des petits commerces ne pourront pas y accéder.

Le problème vient aussi de la politique d'implantation des transports publics que nous connaissons ces dernières années – je ne parle pas du transport collectif en lui-même, mais des aménagements réalisés tout autour, et notamment de l'élargissement des chaussées à la rue de Lausanne, comme à de nombreux autres endroits. Un espace énorme a été accordé aux piétons en enlevant des places pour les automobiles, dont celles, de courte durée, qui permettaient l'accès aux petits commerces.

Il est vrai que le petit commerce a d'autres problèmes que celui de l'accès qu'il propose à ses clients. La concurrence et le montant des loyers sont des

points primordiaux. Mais le Conseil municipal n'a absolument rien à dire dans ce domaine-là, Mesdames et Messieurs! Nous n'avons pas la possibilité d'intervenir sur le montant des loyers des arcades en ville de Genève. En revanche, nous pouvons faire quelque chose pour faciliter l'accès des clients aux magasins des petits commerçants. A quoi servirait une arcade bon marché si personne ne pouvait y arriver? Elle péricliterait comme les autres! Tels sont les enjeux actuels.

Comme cela a déjà été dit dans cette enceinte, ceux qui font concurrence aux petits commerçants sont les grands groupes installés à la périphérie de la ville – ils ne sont pas forcément étrangers, certains sont suisses – qui bénéficient de nombreuses places de stationnement. Certains prétendent que ce facteur ne joue aucun rôle et que les gens continueront à se rendre dans ces grands magasins parce que c'est moins cher, même si l'on aménage des places de stationnement permettant d'accéder aux petits commerces du centre-ville – or ce n'est pas vrai! Si les gens vont faire leurs courses à la périphérie, là où ils peuvent se garer, c'est parce que, lorsqu'on a une famille avec deux enfants et qu'il faut faire les courses le week-end pour toute la semaine à venir – car les deux parents travaillent – on doit charger son break avec un ensemble de produits qui permettent de tenir toute la semaine! Il y a une multitude de choses que l'on n'aurait pas besoin d'acheter dans le grand commerce si l'on avait un accès aux petits commerces du centre-ville.

Oui, là sont les enjeux pour ces derniers! C'est la concurrence de grands groupes suisses comme la Migros et la Coop, qui livrent à domicile, contre un supplément de 12 francs, tous les achats. Ils le font le lendemain de la commande, en dehors des heures d'ouverture des commerces, c'est-à-dire à un moment où les gens sont chez eux pour recevoir leur livraison. Voilà un service que les commerces locaux et de détail ne proposent pas; s'ils font aussi des livraisons à domicile, c'est pendant les heures de travail, quand les gens sont absents – cela ne sert donc à rien. Il y a peut-être encore d'autres enjeux importants pour les petits commerçants, par exemple le prix des loyers.

Mais ce que nous pouvons faire, ici au Conseil municipal, c'est les aider en rendant leur commerce plus accessible à leur clientèle quotidienne, laquelle ne fait pas forcément le trajet rien que pour aller y acheter des produits, mais s'y arrête très souvent en rentrant du travail ou en y allant pour compléter ses courses avec des produits frais – de la viande, par exemple – qu'elle n'a pas voulu acheter à la semaine. C'est dans ce domaine-là que nous pouvons agir, il faut y réfléchir! Voilà ce que demandent les deux motions M-745 et M-751. Je vous remercie, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de suivre les partis démocrate-chrétien, radical et libéral, ainsi que l'Union démocratique du centre, en renvoyant ces objets à la commission de l'aménagement et de l'environnement.

**M. Georges Queloz (L).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, ce qui m'inquiète, à entendre les propos tenus ce soir dans cette enceinte, ce sont les motivations qui animent la plupart d'entre nous dans notre engagement politique. Je m'explique.

Nous vivons en ville – tous les élus du Conseil municipal sont forcément domiciliés sur le territoire de la Ville de Genève – mais la plupart des clients de nos commerces viennent de la campagne. Faut-il rappeler que la Ville de Genève représente 185 000 habitants et le Canton 450 000 habitants? L'habitant de Jussy ne trouvera pas un magasin de chaussures à Jussy; il vient donc en ville – il n'a pas forcément envie de se déplacer dans un centre commercial de la périphérie!

Sur ce plan, je trouve que les chantres de la solidarité montrent beaucoup d'égoïsme et d'égoïsme. Ils feraient mieux de faire la comparaison entre leur petite situation bien tranquille, eux qui habitent à 200 ou 300 m du centre-ville, et celle des habitants de la campagne. Or Genève se veut une ville attractive pour tous, je vous invite à y réfléchir, Mesdames et Messieurs! Quand on fait de la politique, il peut arriver qu'on soutienne la construction d'un stade de football même si on n'aime pas ce sport, tout simplement parce qu'une collectivité comme la nôtre a besoin de certaines infrastructures et doit se doter de celles qui lui permettent d'être attractive. Il en va de même avec le commerce, qui nous permet d'ailleurs de financer le social, la culture, le sport... et j'en passe. Nous avons besoin du tissu économique genevois, car c'est grâce à lui que nous pouvons assumer les obligations que nous nous sommes imposées.

**M. Jean-Louis Fazio (S).** Je voulais revenir sur le faux procès que fait M. Pattaroni à la Ville de Genève au sujet du Cristallina en prétendant qu'elle n'a pas réagi lors de la fermeture de ce café. Mais elle ne pouvait rien faire, puisque l'immeuble concerné est propriété de l'Hospice général! Or, justement, qui siège à l'Hospice général? C'est la majorité de droite, de nouveau! Là, vous auriez pu intervenir, Mesdames et Messieurs de l'Entente! Alors, arrêtez cette hypocrisie! Cessez de nous jeter des accusations à la figure, car vous avez les moyens d'agir et vous ne faites rien. Et taisez-vous, maintenant! Voilà! (*Applaudissements.*)

**M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L).** Je voudrais juste rappeler à mon préopinant socialiste que la majorité, à la Ville, se situe sur les bancs en face des miens.

*Des voix.* Il parlait de l'Hospice général!

*M<sup>me</sup> Danièle Magnin.* Je continue. Il y a un dogmatisme figé, dans cette enceinte et sur certains points, alors que la vie et la technique évoluent. Je signale que l'homme n'allait pas plus vite que le cheval jusqu'à l'invention de la locomotive et de l'automobile. L'automobile est tout simplement géniale, extraordinaire! Elle nous a libérés du cheval en nous donnant une grande mobilité; grâce à elle, nous pouvons partir en vacances. Auparavant, on ne pouvait pas!

Mesdames et Messieurs de la gauche, vous dites que vous détestez la voiture, parce que vous trouvez que c'est laid et que cela pollue, mais vous oubliez que des progrès techniques énormes sont en train d'être accomplis et que, bientôt, les voitures ne pollueront plus du tout! Moi, je fais confiance aux inventeurs et aux ingénieurs. Sous prétexte que vous détestez la voiture qui pollue encore un peu, vous engagez des travaux épouvantablement coûteux pour consacrer tout l'espace urbain aux transports publics en site propre, pour aménager des trottoirs gigantesques... Je vous le dis: dans quelque temps, on le regrettera, parce que les voitures fonctionneront à autre chose que le pétrole, comme c'est déjà en grande partie le cas. Je tenais à le rappeler, parce qu'il est vraiment très dommage de bloquer la circulation privée dans toute la ville rien que pour cela.

**M. Jean-Charles Lathion (DC).** Mesdames et Messieurs, lorsque nous traitons le problème du vivre ensemble dans cette ville, nous observons dans cette enceinte un comportement assez infantile – et je vous demande de faire votre propre autocritique. Il y a ceux qui défendent le vélo, ceux qui défendent la voiture, ceux qui défendent les places de stationnement, ceux qui sont contre les parkings souterrains... et j'en passe! Quand nous siégeons en séance plénière, tout le monde y va de son couplet et de sa grande gesticulation – forcément, puisqu'il y a une caméra... Il faut bien défendre des espèces de lobbies... C'est toujours la même chose, d'un côté comme de l'autre de nos rangs.

En commission, nous n'avons pas cette attitude-là. Nous avons l'habitude de travailler ensemble et d'aboutir à des propositions raisonnables. C'est pour cela que le Parti démocrate-chrétien propose de renvoyer les deux motions M-745 et M-751 en commission. Nous avons bien vu comment se dessinaient les camps, ce soir. La gauche a la majorité, et elle va dire non à la droite. Mais je pense que nous ne pourrions pas résoudre le problème global de la circulation, du vivre ensemble et des petits commerçants sans vraiment nous mettre d'accord pour travailler en commission.

M<sup>me</sup> Wenger, me semble-t-il, avait proposé un arrêté concernant le plan d'utilisation des sols, afin qu'il y ait un arbitrage dans la variété des activités. C'est à considérer, comme nous devons considérer aussi les possibilités d'accès aux commerces, le *park and ride* – mais tout cela dans le cadre d'une politique d'ensemble. Or ce n'est pas ce que nous faisons en séance plénière, où nous som-

mes toujours en train de nous opposer les uns aux autres. Ce n'est pas ainsi que nous parviendrons à régler la circulation, si vous me permettez cette image!

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je voudrais d'abord dire à M<sup>me</sup> Magnin que, sur le plan historique, ce n'est pas la voiture qui a permis aux gens de partir en vacances – ce sont les congés payés, qui sont un acquis très important! C'est une mobilisation du Front populaire en France, en 1936, qui a permis que l'ensemble des employés et salariés d'Europe – voire du monde – bénéficient de congés payés.

Je crois que, si nous voulons discuter honnêtement entre nous, il faut rétablir la réalité des faits. Plusieurs évolutions sont en cours. M. Fazio y faisait allusion: depuis quelques années, la circulation s'améliore grâce à une politique très cohérente – tout le monde l'a reconnu – de zones bleues sévèrement contrôlées. C'est un bien, il faut le reconnaître. Le Conseil administratif restera attentif à la poursuite de cette politique.

Parallèlement à cela, il y a un phénomène de spéculation. Depuis que je siége au Conseil administratif, je m'en étonne. On parle de la spéculation immobilière aux Etats-Unis, mais il faut savoir que certains immeubles se vendent aujourd'hui des millions de francs, à Genève. Et cela influe sur le prix des arcades commerciales normalement réservées aux petits commerçants, aux artisans, aux commerces de proximité... Il est évident que, si l'on dépense des sommes astronomiques pour acheter un immeuble – j'insiste sur le fait qu'il ne s'agit même plus des montants des années 1980, mais de sommes astronomiques – on cherchera ensuite à rentabiliser les arcades.

Heureusement – et je donnerai une conférence de presse à ce sujet – notre municipalité a les moyens de remédier à la situation, grâce au règlement transitoire et au règlement définitif relatifs au plan d'utilisation du sol que vous avez bien voulu voter avant la fin de la législature et que le Conseil d'Etat a ratifiés. La Ville peut imposer deux principes: premièrement, les arcades ne doivent pas être opacifiées – quand vous vous promenez en ville, vous en verrez toute une série qui sont opacifiées, car ces immeubles font l'objet de spéculations éhontées. Deuxièmement, les arcades doivent rester ouvertes au public, c'est-à-dire à tous les publics. Certains financiers, promoteurs ou propriétaires d'immeubles, demandent des dérogations en prétendant que leurs arcades sont ouvertes au public, alors qu'elles ont une clientèle très privée. Le Conseil administratif a dernièrement refusé d'accorder une dérogation au plan d'utilisation du sol au bout de la rue du Stand, où l'accès au public ne visait qu'un public très choisi.

Nous disposons donc – et heureusement! – de ces deux leviers. Comme l'a dit M<sup>me</sup> Salika Wenger, nous devons tous ensemble essayer de trouver le moyen

d'améliorer la situation par l'intermédiaire des plans d'utilisation du sol. Tel est l'outil que le Conseil fédéral et les Chambres fédérales ont mis à la disposition de toutes les communes pour réguler ce genre de phénomènes. Je me réjouis que le Conseil municipal, en commission ou en séance plénière, soutienne le Conseil administratif pour établir des quotas, afin que les arcades de la ville soient réservées aux commerces de proximité. Nous devons faire en sorte que les gens qui spéculent sur ces immeubles soient obligés d'en louer les arcades aux commerçants et aux artisans au prix réel du marché, et non pas en spéculant comme on le voit aux Etats-Unis. (*Applaudissements.*)

*Mise aux voix à l'appel nominal, la motion M-745 est refusée par 38 non contre 33 oui.*

*Ont voté non (38):*

M. Patrick Baud-Lavigne (S), M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S), M. Christophe Buemi (S), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M<sup>me</sup> Maria Casares (AGT), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M<sup>me</sup> Sophie de Weck Haddad (Ve), M. Gérard Deshusses (S), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio (S), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M. Jean-Louis Fazio (S), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AGT), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard (AGT), M. Gilles Garazi (Ve), M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett (Ve), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M. Christian Lopez Quirland (S), M<sup>me</sup> Silvia Machado (S), M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer (AGT), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M<sup>me</sup> Mary Pallante (S), M<sup>me</sup> Véronique Paris (S), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Anne Pictet (Ve), M. Thierry Piguet (S), M. Pierre Rumo (AGT), M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (AGT), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M<sup>me</sup> Salika Wenger (AGT), M. Christian Zaugg (AGT).

*Ont voté oui (33):*

M. Alexis Barbey (L), M. Grégory Baud (R), M. Jacques Baud (UDC), M. Simon Brandt (R), M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder (UDC), M. Rémy Burri (R), M<sup>me</sup> Christine Camporini (R), M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato (DC), M<sup>me</sup> Marie Chapuis (DC), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Olivier Fiumelli (R), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R), M<sup>me</sup> Laetitia Guinand (L), M. Jacques Hämmerli (UDC), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (DC), M<sup>me</sup> Virginie Jordan (R), M. Jean-Charles Lathion (DC), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L), M. Vincent Maitre (DC), M. Richard North (UDC), M. Robert Pattaroni (DC), M. Georges Que-

## Motions: stationnement favorable au commerce

loz (L), M<sup>me</sup> Patricia Richard (R), M. Pascal Rubeli (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Jean Sanchez (L), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (8):*

M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet (L), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M. Eric Rossiaud (Ve), M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve).

*Présidence:*

M. Guy Dossan (R), président, n'a pas voté.

*Mise aux voix à l'appel nominal, la motion M-751 est refusée par 38 non contre 33 oui.*

*Ont voté non (38):*

M. Patrick Baud-Lavigne (S), M<sup>me</sup> Isabelle Brunier (S), M. Christophe Buemi (S), M<sup>me</sup> Sandrine Burger (Ve), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M<sup>me</sup> Maria Casares (AGT), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hichel (Ve), M. Yves de Matteis (Ve), M<sup>me</sup> Sophie de Weck Haddad (Ve), M. Gérard Deshusses (S), M. Alpha Dramé (Ve), M<sup>me</sup> Diana Duarte Rizzolio (S), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (AGT), M. Jean-Louis Fazio (S), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AGT), M<sup>me</sup> Catherine Gaillard (AGT), M. Gilles Garazi (Ve), M<sup>me</sup> Claudia Heberlein Simonett (Ve), M<sup>me</sup> Sarah Klopmann (Ve), M. Christian Lopez Quirland (S), M<sup>me</sup> Silvia Machado (S), M<sup>me</sup> Charlotte Meierhofer (AGT), M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung (Ve), M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S), M<sup>me</sup> Mary Pallante (S), M<sup>me</sup> Véronique Paris (S), M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Anne Pictet (Ve), M. Thierry Piguët (S), M. Pierre Rumo (AGT), M<sup>me</sup> Andrienne Soutter (S), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (AGT), M<sup>me</sup> Martine Sumi (S), M<sup>me</sup> Marie-Pierre Theubet (Ve), M<sup>me</sup> Salika Wenger (AGT), M. Christian Zaugg (AGT).

*Ont voté oui (33):*

M. Alexis Barbey (L), M. Grégoire Baud (R), M. Jacques Baud (UDC), M. Simon Brandt (R), M<sup>me</sup> Catherine Buchet-Harder (UDC), M. Rémy Burri (R), M<sup>me</sup> Christine Camporini (R), M<sup>me</sup> Anne Carron-Cescato (DC), M<sup>me</sup> Marie Chappuis (DC), M. Alexandre Chevalier (L), M. Sylvain Clavel (UDC), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Olivier Fiumelli (R), M. Jean-

Marc Froidevaux (L), M<sup>me</sup> Anne-Marie Gisler (R), M<sup>me</sup> Laetitia Guinand (L), M. Jacques Hämmerli (UDC), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (DC), M<sup>me</sup> Virginie Jordan (R), M. Jean-Charles Lathion (DC), M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L), M. Vincent Maitre (DC), M. Richard North (UDC), M. Robert Pattaroni (DC), M. Georges Que-loz (L), M<sup>me</sup> Patricia Richard (R), M. Pascal Rubeli (UDC), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M<sup>me</sup> Odette Saez (DC), M. Jean Sanchez (L), M. Gilbert Schreyer (UDC), M. Olivier Tauxe (UDC).

*Etaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (8):*

M<sup>me</sup> Fabienne Aubry Conne (L), M. Roland Crot (UDC), M<sup>me</sup> Nathalie Fonta-net (L), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M<sup>me</sup> Maria Pérez (AGT), M. Eric Rossiaud (Ve), Mme Nicole Valiquer Grecuccio (S), M. Alexandre Wisard (Ve).

*Présidence:*

M. Guy Dossan (R), président, n'a pas voté.

**Le président.** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, avant de passer au point suivant, j'aimerais faire un petit commentaire que je n'ai pas pu vous adresser en début de séance, car nous n'étions alors pas assez nombreux à avoir regagné cette enceinte – pour ne pas dire qu'il n'y avait personne!

Nous avons constaté que les micros du groupe de l'Union démocratique du centre avaient été dévissés et posés dans un coin pendant la pause dînatoire. Je sais bien que certaines et certains d'entre vous sont restés de grands enfants... Mais pour éviter que ce genre de blagues de potaches ne fasse des émules, je signale au petit malin ou à la petite maligne qui s'est amusé(e) à ce petit jeu tout à l'heure que non seulement la plaisanterie est d'un goût plus que douteux, mais surtout que cela aurait pu faire sauter le système informatique. J'espère donc que le Conseil municipal gardera un peu plus de sérieux – si c'est possible... – au cours des prochaines séances.

**6. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Soutenons nos sportifs d'élite!» (M-746)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le nombre important de structures permettant la pratique du sport en ville de Genève;
- le rôle essentiel que joue la Ville de Genève dans le soutien apporté aux différentes associations et fédérations sportives à travers sa politique de subvention et la mise à disposition de terrains, locaux et autres installations sportives;
- la faculté qu'a la pratique du sport de favoriser une harmonie entre le corps et l'esprit et de prévenir la délinquance des jeunes;
- le fait que Genève a déjà connu un grand nombre de champions et de sportifs d'excellence, entre autres dans le domaine du tennis, du football et de l'athlétisme;
- les besoins spécifiques liés aux sportifs de compétition afin de pouvoir développer au mieux leurs qualités et leur excellence,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de développer une politique volontaire à l'égard des sportifs professionnels en Ville de Genève;
- de soutenir de manière renforcée la pratique du sport-études par le développement, notamment avec l'Etat de Genève, les associations et fédérations sportives, des structures permettant de concilier le sport de tout niveau et les études dès l'école primaire et jusqu'à l'enseignement postobligatoire.

**M. Alexandre Chevalier (L).** Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, comme vous l'avez constaté, la motion M-746 dit que les libéraux aiment le sport. Elle est un cri d'amour pour le sport et les sportifs à Genève, notamment pour ceux qui s'engagent dans une carrière sportive et privilégient dans leur vie le sport d'élite. Nous aimons le sport, puisque

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2883.

nous sommes convaincus depuis longtemps qu'il contribue grandement au développement personnel des individus, notamment des jeunes.

Nous pensons donc que le sport mérite une aide accrue de la part de notre municipalité – laquelle joue un rôle prépondérant en matière de politique sportive, puisqu'elle en est responsable pour tout le canton. Dans ce cadre, il faut soutenir davantage les sportifs individuels, qui semblent souvent – on le constate dans certaines enveloppes budgétaires, hélas! – les parents pauvres de la politique des sports actuellement. Nous aimerions remédier à ce manque. Je rappelle que Genève a eu de grands sportifs – et nous espérons qu'elle en aura d'autres – en tennis, en football, en athlétisme...

Telle est la raison pour laquelle nous avons déposé la motion M-746. Nous voulons donner un signe fort, faire preuve d'une volonté active en matière de sport de compétition, et rappeler l'émulation qu'il provoque parmi les citoyens. Pensez à la valeur d'exemple que représentent certains sportifs pour des générations entières, parfois bien au-delà du cadre local ou national. La Suisse – pas spécialement Genève, mais pourquoi ne pas avoir cette ambition? – compte de grands sportifs tels Roger Federer, Stéphane Lambiel... Ces gens sont des exemples pour des milliers de jeunes à qui le sport permet d'évacuer leurs problèmes, mais aussi de s'engager dans une voie qui leur apporte du bien-être, qui leur permet de s'améliorer et de se construire.

Voilà pourquoi, pleins d'enthousiasme, nous vous demandons de soutenir la motion M-746 et de la renvoyer pour étude à la commission des sports et de la sécurité.

#### *Préconsultation*

**M. Christian Zaugg** (AGT). Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, le groupe A gauche toute! s'opposera résolument à la motion M-746 pour les raisons suivantes.

Nous avons toujours considéré que la Ville de Genève devait essentiellement encourager le mouvement junior. A ce sujet, nous tenons à remercier notre ancien maire, M. André Hediger, d'avoir défendu cette politique durant des années. Des signes très encourageants – et nous nous en réjouissons – nous montrent que M. Tornare entend poursuivre une politique du sport active en faveur de la jeunesse.

L'Etat – il en est d'ailleurs question dans la motion – ou plus particulièrement le Département de l'instruction publique (DIP) a mis en place des classes dites «sportives», qui ont précisément pour objectif de promouvoir le sport d'élite en permettant à de jeunes talents promis à un bel avenir de pousser une discipline

sportive ou artistique jusqu'à la perfection. Je connais personnellement un certain nombre de jeunes talents – pour tout dire, ce sont d'anciens élèves – qui sont passés par là pour atteindre, en tennis, en natation ou en danse, le cercle fermé d'une élite.

La motion M-746 nous propose d'en faire plus. Mais au nom de quoi la Ville s'engagerait-elle dans un nouveau report de charges dans le domaine sportif, alors que nous tentons de résister à celui que l'on veut nous imposer de façon récurrente dans le domaine culturel? Mis à part quelques exceptions qui pourraient confirmer la règle, il n'y a donc pas de raison particulière pour en faire plus en dérogeant à cette politique active en faveur de la jeunesse. Telle est la raison pour laquelle nous ne soutiendrons pas la motion du groupe libéral.

*(La présidence est momentanément assurée par M. Thierry Piguet, vice-président.)*

**M. Olivier Tauxe** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, le domaine visé par la motion M-746, à savoir le soutien aux sportifs d'élite, relève de la Confédération et, plus précisément, du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports, le DDPS. L'Office fédéral du sport promeut le sport et ses valeurs quelles que soient les catégories d'âge et de niveau, au-delà de toutes barrières socioculturelles. Dans le cadre de ses hautes écoles, il assure l'instruction, la recherche et le développement dans des centres d'entraînement tels que Macolin et Tenero.

La structure relative aux classes sport et art existe déjà depuis de nombreuses années au sein de l'enseignement secondaire du cycle d'orientation. Elle fonctionne à satisfaction, d'après les associations sportives. Dans certaines disciplines comme le football, par exemple, des aménagements plus spécifiques ont été consentis par les directeurs d'établissement du cycle d'orientation, afin de permettre aux élèves concernés de disposer de plus de temps pour pratiquer leur sport. Cela concerne particulièrement les clubs du FC Etoile Carouge et, prochainement, du FC Servette.

En revanche, dès 15 ans révolus, à la fin du cycle d'orientation, les élèves entrent dans l'enseignement postobligatoire, où ils ne disposent actuellement d'aucune structure semblable à celle que je viens d'évoquer. C'est dans ce domaine que l'Etat de Genève, avec le soutien des communes genevoises et de la Ville de Genève en particulier, doit déployer ses efforts, afin de combler ce vide en matière d'aménagements horaires. Telles sont les raisons pour lesquelles l'Union démocratique du centre soutiendra la motion M-746.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Comme d'autres l'ont dit avant moi, le sport – notamment le sport populaire – s'est beaucoup développé ces dernières années à Genève. L'une des conséquences heureuses de cette évolution est l'avènement de sportifs de compétition de haut niveau. Un effort peut être fait dans leur direction pour engager un cercle vertueux. En effet, les sportifs d'élite sont un exemple pour les sportifs amateurs, ce qui crée un effet d'influence réciproque entre le sport d'élite et le sport populaire.

Néanmoins, la deuxième invite de la motion libérale concerne uniquement l'Etat de Genève, qui a déjà mis en place des classes de sport-études, ce qui est son rôle. Nous déposons donc l'amendement suivant:

*Projet d'amendement*

Supprimer la deuxième invite de la motion.

Nous sommes favorables au maintien de la première invite, qui demande de développer une politique volontaire à l'égard des sportifs professionnels en Ville de Genève. Si cet amendement est accepté, nous renverrons la motion M-746 à la commission des sports et de la sécurité, afin d'y étudier ce qui peut être fait dans ce domaine.

**M. Pierre Rumo** (AGT). J'aimerais ajouter quelques mots aux propos de M. Zaugg. Il est vrai que le sport populaire s'est développé à Genève, mais ce n'est pas le seul fait d'André Hediger; il faut également évoquer le nom de M. Roger Dafflon, qui s'est attelé à cette tâche dès qu'il a repris le dicastère des sports et de la sécurité, en 1969. Certains, en commission, ironisent parfois sur le communisme municipal sportif en Ville de Genève... Pour notre part, nous estimons que c'est l'une des grandes œuvres de MM. Dafflon et Hediger que d'avoir développé le sport populaire avec l'aide de tous les services municipaux concernés.

En matière de sport, nous pensons qu'il faut favoriser la base, ce qui permettra à certains talents de devenir des sportifs d'élite. Nous ne partageons pas la vision libérale, qui veut avant tout favoriser les sportifs d'élite pour augmenter le nombre de sportifs amateurs. Nous voyons les choses de la manière inverse: il faut d'abord favoriser les petits clubs sportifs, ce qui permettra ensuite à certains d'atteindre le niveau de l'élite. Il suffit de considérer l'exemple d'Esteban ou de Senderos en football pour s'en assurer.

Comme l'a dit mon préopinant, les classes de sport-études existent déjà, grâce à l'Etat de Genève. Cette motion est donc manifestement redondante, elle ne sert

à rien! Au niveau municipal aussi bien que cantonal, nous avons déjà les moyens de favoriser le sport. Et ne venez pas nous dire qu'il faut favoriser les sportifs d'élite parce qu'ils sont les parents pauvres du soutien au sport dans notre pays! Je ne savais pas que Federer ou Bertarelli étaient de tels parents pauvres...

Je souligne aussi que, dans tous les sports, une équipe genevoise fait partie de l'élite – à l'exception du football, car quelques personnes ont «coulé» notre cher Servette. Il faut donc continuer à favoriser le sport populaire, et je pense que M. Tornare agit dans cette direction. Mais il ne faut évidemment pas soutenir des sportifs devenus des vedettes à l'échelon international.

**M. Rémy Burri (R).** Le sport, c'est un peu comme les petits commerces: tout le monde y est favorable, mais chacun a sa manière de le défendre... A lire les considérants de la motion M-746, on peut effectivement se demander ce qu'elle apporte. Il suffit d'en parcourir les considérants pour se rendre compte que la Ville de Genève a déjà mis en place de nombreuses infrastructures sportives, qu'elle apporte son soutien à différentes associations et fédérations sportives et qu'elle compte un grand nombre d'excellents sportifs connus.

Au fond, cette motion demande deux choses: le développement d'une politique volontaire en matière de sport professionnel et un soutien renforcé au système du sport-études, ainsi qu'aux associations et structures favorisant la pratique du sport de haut niveau. Le groupe radical est d'un avis mitigé par rapport à la deuxième invite. Je viens de le signaler, les considérants démontrent que le sport est déjà bien soutenu par la Ville de Genève, même si, comme l'a dit mon préopinant libéral, le plan financier d'investissement (PFI) montre qu'il est le parent pauvre des investissements consentis par la Ville de Genève, avec des investissements quatre à dix fois inférieurs à ceux d'autres domaines comme la culture.

Quant à la première invite concernant la promotion du sport professionnel, elle ne nous paraît pas tout à fait acceptable. En effet, il ne nous semble pas judicieux de doper davantage la politique de la Ville de Genève en matière de sport professionnel. Toutefois, par soutien pour ses amis libéraux, le groupe radical demandera le renvoi de la motion M-746 à la commission des sports et de la sécurité. Nous n'accepterons pas l'amendement des Verts, car il est important que la commission puisse discuter de cet objet dans son intégralité, en considérant tous ses éléments, même si c'est peut-être pour l'amender sur certains points.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier (S).** Le groupe socialiste, pour sa part, soutiendra la motion M-746 – ou du moins sa deuxième invite – car il aime et défend le sport, et il a un magistrat qui s'occupe des sports.

De plus, cette motion pose une question de fond à laquelle mon groupe est attaché: quelle politique d'encadrement souhaitons-nous mettre en place pour soutenir des jeunes qui désirent pratiquer un sport de haut niveau et qui en ont les moyens et les compétences, sans pour autant mettre en péril leur scolarité ou – pire encore – qu'ils doivent abandonner leurs études postobligatoires? Sur ce point, qui concerne la deuxième invite, j'aurais souhaité entendre les motionnaires s'exprimer davantage. En effet, ce problème a été soulevé à plusieurs reprises par des parents lors du premier Forum des sports organisé par Manuel Tornare, en janvier dernier. Combien de jeunes ont dû, à un moment donné, faire un choix crucial entre les études et la pratique assidue d'un sport?

Je me permets une petite parenthèse à propos de ce premier Forum des sports. Notre ordre du jour comporte ce soir deux ou trois motions sur le sport, et j'aurais aimé voir leurs auteurs assister audit forum, où ils auraient reçu de nombreuses réponses à leurs questions. Mais je suis sûre que les conseillers municipaux participeront beaucoup plus nombreux à la deuxième édition...

Pour en revenir à la motion M-746, je souhaiterais que, lorsque l'on parle de sportifs, on inclue également les jeunes danseuses et les jeunes danseurs, qui doivent faire face à un entraînement intensif et dont le cas relève de la même problématique. La deuxième invite demande à la Ville de Genève de mettre à disposition les structures nécessaires pour concilier sport et études, en collaboration avec les associations ou fédérations sportives et avec l'Etat. C'est véritablement sur la base de cette concertation et de ce partenariat que nous pourrions avancer et améliorer ce qui est déjà fait.

On l'a dit, le système sport-études existe déjà. C'est ainsi que certaines classes de septième, huitième et neuvième année, dans les cycles de la Florence, des Grandes-Communes et de Budé, ont un horaire de cours dit «libéré» de 8 h 45 à 15 h 15, le mercredi matin étant libre. Cela permet à 164 élèves de s'entraîner et d'exercer un sport de façon intensive. Contrairement à ce qu'a dit le préopinant de l'Union démocratique du centre, il existe deux collèges, dans l'enseignement postobligatoire, qui ont également ce type de classes: l'Ecole de culture générale Henri-Dunant et le collège Nicolas-Bouvier. Ce dernier compte actuellement 22 élèves sportifs de haut niveau qui, mis à part les horaires aménagés, ont aussi parfois la possibilité d'effectuer une année de collège en deux ans. Le même collège compte parmi ses élèves deux hockeyeurs sur glace membres non seulement du Genève-Servette Hockey Club, mais encore de l'équipe nationale.

Ces cas, on s'en rend bien compte, nécessitent un accompagnement personnalisé tant du côté de l'enseignement scolaire que de celui des entraîneurs qualifiés, des associations, des fédérations sportives et des structures mises à disposition par la Ville. Ces structures existent, les associations et fédérations sont là pour accompagner leurs sportifs, et le DIP fait ce qu'il faut. Profitons de cet essor, continuons à travailler dans ce sens!

Et pourquoi ne pas aller plus loin? Sans vouloir renier Macolin, centre suisse de formation, d'enseignement et d'entraînement, pourquoi ne pas trouver une autre formule? Inverser ce qui est établi? C'est-à-dire: pourquoi ne pas rêver et penser à un véritable centre de formation à Genève, où le sport serait au cœur du dispositif et où l'enseignement serait prodigué par des intervenants extérieurs? Mais n'oublions pas non plus ceux qui, pour diverses raisons, n'ont pas la chance de poursuivre des études supérieures et font un apprentissage. Là aussi, nous pouvons agir. Pourquoi ne pas penser, en collaboration avec le secteur public ou privé, à des places d'apprentissage avec des durées de formation adaptées, pour permettre à ces jeunes aussi de pratiquer leur sport à un haut niveau? La Ville, qui peut matériellement le faire par le biais des subventions qu'elle accorde aux associations sportives, pourrait lancer cette réflexion. Je ne doute pas que notre magistrat M. Tornare accordera l'importance qu'il se doit à ce dossier.

Pour en revenir à la première invite de la motion, elle nous pose problème. Comme cela a déjà été dit, je ne pense pas que la Ville de Genève doive subventionner des sportifs professionnels. Ce n'est pas son rôle. Elle doit suivre la formation des jeunes et soutenir le sport populaire. C'est pourquoi le groupe socialiste dépose l'amendement suivant:

*Projet d'amendement*

Supprimer la première invite de la motion.

Nous demandons de renvoyer directement cette motion ainsi amendée au Conseil administratif.

*(La présidence est reprise par M. Guy Dossan, président.)*

**M. Alexandre Chevalier (L).** J'aimerais apporter quelques précisions et éléments de réponse à ce qui vient d'être dit. Monsieur le président, vous transmettez à M<sup>me</sup> Olivier qu'il est difficile de profiter du week-end pour faire du sport et d'assister en même temps à un forum sur le sport...

Cela dit, je suis heureux que M<sup>me</sup> Olivier comprenne l'objectif de la deuxième invite de notre motion M-746, qui vise effectivement à examiner ce qu'il est possible de faire pour le sport en partenariat avec l'Etat, les associations et les fédérations sportives. Sur ce point, je suis quelque peu surpris par la réaction des Verts, qui veulent supprimer cette deuxième invite. Il n'y est pas question de demander à l'Etat d'agir, mais bien à la Ville de Genève d'examiner, en partenariat avec les associations sportives et l'Etat, ce qu'il est possible de faire pour soutenir les

sportifs d'élite. Je rappelle qu'il s'agit de sportifs en formation, donc en devenir, et non pas de sportifs accomplis qui gagnent leur vie et ont déjà atteint un très haut niveau. Il y a différents niveaux de sport d'élite, on peut être un sportif d'élite sans être connu ou extrêmement riche! Et, je le répète, ceux qui atteignent ce niveau-là sont des exemples pour les autres.

S'engager dans une carrière sportive professionnelle exige un certain nombre de sacrifices et d'efforts sur le plan physique, mais aussi des arrangements particuliers en termes de planning et de suivi scolaire. Pour certains sports, ces problèmes se posent dès les classes de l'enseignement primaire, et non pas seulement au cycle ou au collège. C'est là que la Ville a un rôle à jouer en termes d'infrastructures, comme le dit la deuxième invite de la motion. En tennis, notamment, certains sportifs n'étaient pas soutenus au départ de leur vie sportive et, une fois arrivés à un âge et un degré scolaire – au cycle ou au collège – où ils pouvaient bénéficier d'un soutien, c'était trop tard pour atteindre un niveau supérieur de compétition.

Bien évidemment, nous refuserons toute suppression de l'une ou l'autre des deux invites de notre motion M-746, et nous demandons son renvoi dans son intégralité à la commission des sports et de la sécurité, afin qu'elle l'étudie et en tire le meilleur parti possible.

**M. Christian Zaugg** (AGT). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je dois dire que je suis presque atterré d'entendre nos camarades socialistes proposer un report de charges massif de la Ville en direction de l'Etat. Au moment où l'on est en train de discuter de ces points avec M. Beer, voir des élus municipaux nous proposer une chose pareille est totalement renversant!

Attention: ces velléités d'appui au sport d'élite vont coûter cher! Il est d'autant plus étonnant d'entendre M. Chevalier s'en faire l'avocat que le groupe libéral est, me semble-t-il, un parti généralement économe et soucieux de la gestion des finances publiques... Si une motion de ce genre était suivie de réalisation, elle coûterait au bas mot 50 à 60 millions de francs.

**M. Manuel Tornare, conseiller administratif.** Tout à l'heure, mon collègue Pagani a rendu hommage à Léon Blum, qui a inventé les congés payés. On aurait aussi pu rendre hommage à Léo Lagrange, qui fut son excellent sous-secrétaire d'Etat aux sports et loisirs. A part ces deux grands personnages, et comme je le fais dans tous mes discours depuis que j'assume le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports – ceux qui assistent parfois à certaines inaugurations ou à certains matches le savent – il faut effectivement rendre hommage à Roger Dafflon, qui fut un grand maire de Genève et un ardent défenseur des

sports et du social pendant de nombreuses années; il a aussi été un homme courageux pendant la guerre. Bien évidemment, je salue également l'action d'André Hediger, qui a boosté – c'est le terme – le sport populaire en Ville de Genève, et cela grâce aux votes du Conseil municipal.

Pour ma part, je ne veux pas entrer dans une guerre de religion entre sport populaire et sport d'élite. Je trouve que ce serait ridicule et dépassé! Souvent, à gauche, on a méprisé le sport d'élite, mais je pense que, sur ce point, il faut opérer une reconversion idéologique: c'est stupide! En politique, nous avons tous des modèles comme ceux qui viennent d'être cités. Sur mon bureau, j'ai le portrait de Mendès France – et non pas de Mitterrand, vous le savez, Mesdames et Messieurs... J'ai aussi celui d'André Chavanne. Nous avons tous besoin de cela! M. Maudet a certainement le portrait du président Couchepin sur son bureau... (*Rires.*) En sport aussi, on a besoin de modèles. Certains deviennent parfois des contre-modèles, par exemple ceux qui donnent des coups de boule comme Zidane. Ce n'est pas forcément souhaitable...

Bref, on a aussi besoin du sport d'élite. Cet axiome est pour moi indissociable de la politique que j'entends mener au nom du Conseil administratif en faveur du sport en général. Monsieur Chevalier, je vous absous de n'être pas venu au Forum des sports... Mais j'ai demandé à mes collaboratrices et collaborateurs d'en transmettre les actes à la commission des sports et de la sécurité. Les conseillères municipales et les conseillers municipaux intéressés pourront donc les consulter pour connaître les objectifs du Conseil administratif en matière de politique sportive. Je les ai exposés durant trois quarts d'heure, et leur clarté a été reconnue par des journaux en général peu favorables à votre serviteur. Eh oui! On n'est pas au Vietnam!

L'accès démocratique aux sports, tout comme dans le domaine culturel ou ailleurs, est essentiel à mes yeux et à ceux du Conseil administratif. Nous essayons donc de le renforcer. J'ai toujours dit, au nom du Conseil administratif, qu'il fallait bien sûr soutenir le sport populaire, le sport pour tous – j'ai fait mien le slogan d'André Hediger – mais aussi pour les personnes qui n'ont pas envie d'être encartées dans des associations et des clubs. Des citoyens me le disent souvent: ils n'ont pas envie d'être membres d'un club, de payer des cotisations... De plus, il est vrai que certains clubs et associations ont tendance à monopoliser les salles de sport au détriment des personnes qui voudraient s'entraîner de manière plus individuelle, ou avec des copains et des copines. Ce point me paraît important.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, sur les traces d'André Hediger qui avait déjà fait progresser ce domaine, j'ai développé – et je compte le faire encore davantage – le sport pour les aînés, afin qu'ils puissent entretenir leur forme. C'est de la prévention! Nous avons donc ouvert des cours d'aquagym et d'autres disciplines, la Cité Seniors propose aux aînés et aux aînées des cours de sport payants ou gra-

tuits. Nous faisons vraiment le maximum, et nous continuerons ainsi. Nous proposons également des cours de sport aux handicapés.

Mais évidemment, si l'on veut proposer beaucoup plus de sport à la population, il faut changer les horaires des cours! Nous en avons tenu compte: j'irai bientôt à 7 h 30 du matin à la piscine des Vernets offrir des croissants à tous ceux qui viendront nager – je vous donnerai la date de cette action symbolique. C'est le journaliste Thierry Mertenat, de la *Tribune de Genève*, qui nous a rendus attentifs – je l'en remercie – au fait que les piscines n'étaient pas ouvertes assez tôt le matin pour que les gens puissent aller faire du sport avant de partir travailler. Nous avons donc changé les horaires et c'est un grand succès! C'est aussi une manière de favoriser l'accès démocratique au sport, même si d'autres mesures politiques y contribuent également.

La formation sportive et scolaire de la jeunesse est l'un des axes de la politique que j'entends mener. J'ai déjà attribué des sommes supplémentaires à toutes celles et tous ceux qui s'en occupent. Je ne subventionnerais pas, au nom du Conseil administratif et du Conseil municipal, l'acquisition de joueurs par le Servette Football Club, ce serait stupide et cela ne se fait pas! En revanche, j'ai attribué des sommes supplémentaires à ce club et à Urania Genève Sport (UGS), à M. Villa et à M. Grange, pour qu'ils puissent former plus de jeunes. Or ces derniers ne seront pas tous des sportifs d'élite destinés à monter en ligue nationale A ou B, mais certains d'entre eux y parviendront certainement. Regardez tous ces jeunes joueurs italiens et espagnols qui font la gloire de Genève dans des équipes françaises, allemandes, et j'en passe! Ce sont des sportifs qui, parfois, n'avaient pas le sou, et qui ont été soutenus par la Ville ou par le Canton.

J'entends donc favoriser les futurs sportifs d'élite. Mais les autres, qui n'auront pas la chance d'atteindre un très haut niveau, formeront le public de demain. Nous en avons besoin aussi, cela me paraît important. En outre, nous favorisons les sportifs d'élite qui veulent encadrer des jeunes. Mesdames et Messieurs, je vous renvoie au numéro de ce mois du *Vivre à Genève*, distribué dans toutes les boîtes aux lettres: vous y lirez un excellent article sur un jeune que j'ai soutenu. Il s'appelle Jean-Marie Lagier, et il a développé un nouveau sport, le jiu-jitsu brésilien, qui fait fureur dans le monde – il compte près de 13 millions d'adeptes! Lui-même arrive en troisième position aux championnats du monde. Personne ne le savait à Genève, et pourtant nous l'avons soutenu. Ce jiu-jitsu plaît beaucoup aux jeunes et leur permet de se défouler. C'est un exemple parmi d'autres.

J'entends aussi profiter du fait que certains services de mon département – la Délégation à la jeunesse, le Service social, le Service des écoles et institutions pour l'enfance – peuvent travailler à augmenter l'offre en matière de sports. Mais venons-en au système de sport-études. Il s'avère que c'est un domaine que je connais bien, vu mon ancienne profession. Je faisais partie de la commission can-

tonale qui, sous la présidence de Pierre Ronget, a mis en place la nouvelle maturité genevoise, où l'option sport existe. Dans un premier temps, nous avons essayé de trouver des solutions pour ces jeunes qui sont de futurs sportifs d'élite.

Récemment, avec Charles Beer – cela rassurera peut-être M. Chevalier – nous avons décidé d'en parler plus souvent ensemble, en créant un petit groupe de fonctionnaires au sein de son département comme du mien pour essayer de favoriser, dès l'école primaire, des conditions permettant à ces futurs sportifs d'élite d'avoir accès plus facilement aux salles de sport, dans les écoles ou ailleurs. Il me paraît important de faire en sorte que leur horaire d'études et leur horaire d'entraînement sportif soient compatibles. Au Forum des sports, pour répondre à plusieurs questions de jeunes inscrits en maturité sportive, j'ai promis d'essayer, avec le DIP, de trouver des solutions ensemble. M<sup>me</sup> Olivier, qui était présente, pourra en témoigner.

Je termine par la question du PFI. Il se trouve que j'en ai hérité de mon prédécesseur, et que j'aimerais clarifier un peu mes priorités et celles du Conseil administratif dans ce cadre, en accord avec mes collègues. J'en ai parlé l'autre jour devant la commission des sports et de la sécurité. Certaines échéances seront modifiées, et certains projets figurant dans le PFI seront abandonnés – par exemple, la surélévation pour des bureaux administratifs en dessus des locaux du Service des sports, qui devait coûter 4,5 millions de francs. J'ai d'autres priorités.

Il n'est pas entièrement correct de prétendre que nous avons accordé plus d'argent à la culture qu'au sport, car les sommes prévues et inscrites au PFI pour la culture n'ont souvent pas été dépensées. Vous le savez très bien, Mesdames et Messieurs! Prenons l'exemple du référendum malheureux qui a abouti au renoncement au projet de nouveau musée d'ethnographie à la place Sturm. Je le dis carrément, j'étais favorable à ce projet! Mais l'argent n'a pas été dépensé. Mentionnons encore les aléas liés à d'autres bâtiments tels que l'Alhambra ou la Comédie, qui attendent toujours d'être rénovés ou construits. On ne peut donc pas comparer ce qui n'est pas comparable.

En conclusion, je souhaiterais – mais vous ferez ce que vous voulez – que nous parlions de tout cela en commission. Il me semble, Monsieur Zaugg, que ce serait là un jeu démocratique que vous pourriez jouer.

**Le président.** Je salue à la tribune du public M. Eric Ischi, notre ancien collègue, actuellement député. (*Applaudissements.*)

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, à la suite des propositions de biffer l'une ou l'autre

des invites de la motion M-746, je vous donne la position du groupe de l'Union démocratique du centre. Pour nous, il ne saurait être question de développer une politique volontaire à l'égard des sportifs professionnels en Ville de Genève aux frais du contribuable. Nous rappelons que notre commune le fait déjà par la mise à disposition d'installations sportives. J'en veux pour preuve que, à l'occasion des travaux effectués pour la salle du Bois-des-Frères, certains membres du Conseil municipal avaient fort pertinemment fait observer que, une fois de plus, la Ville de Genève mettait à disposition d'autres communiens, voire de sportifs extérieurs au canton, des installations créées et assumées financièrement par elle seule.

Pour ces raisons, l'Union démocratique du centre refusera la première invite de cette motion.

*Mis aux voix, l'amendement de M<sup>me</sup> Olivier est refusé par 37 non contre 32 oui (1 abstention).*

*Mis aux voix, l'amendement de M. Buschbeck est refusé par 45 non contre 25 oui.*

Mis aux voix, la prise en considération de la motion est acceptée par 42 oui contre 10 non (18 abstentions).

Mis aux voix, son renvoi à la commission des sports et de la sécurité est accepté par 51 oui contre 16 non (4 abstentions).

**7. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M<sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Pour des compétitions sportives internationales à Genève» (M-747)<sup>1</sup>.**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- le nombre important d'installations sportives situées en ville de Genève;

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2883.

## Motion: compétitions sportives internationales à Genève

- la situation privilégiée de Genève en Europe et dans le monde en sa qualité de ville internationale;
- la volonté de soutenir le sport de compétition comme facteur d'incitation à la pratique généralisée du sport, facteur d'intégration et porteur de valeurs telles que le respect de soi et des autres, le dépassement de soi, l'apprentissage de l'esprit d'équipe;
- le fait que, par le passé, la Ville de Genève a su accueillir des compétitions d'envergure internationale telles que le tournoi de tennis ATP du parc des Eaux-Vives, le tournoi du «Salon de l'auto», qui réunissait les grands clubs européens de hockey, plusieurs championnats d'Europe et du monde de patinage artistique;
- la chance de pouvoir aujourd'hui être coorganisateur de l'événement sportif majeur qu'est l'Eurofoot 2008,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de soutenir, en collaboration notamment avec les fédérations et associations sportives et Swiss Olympic, la création de manifestations sportives d'envergure internationale sur le territoire de la Ville de Genève.

**M. Alexandre Chevalier (L).** La motion M-747 n'est pas une suite, mais un complément à ce que nous aimerions faire en matière de politique sportive en Ville de Genève. Elle rappelle tout d'abord, dans ses considérants, ce que Genève a su faire sur le plan des compétitions internationales. Je remarque d'ailleurs que, lorsque nous siégeons à la commission des sports et de la sécurité, nous sommes entourés par des affiches et des panneaux commémorant toutes les grandes compétitions sportives internationales que notre ville a accueillies: championnats du monde ou d'Europe de patinage artistique, tournois de football... Il faut peut-être rappeler à cette assemblée qu'il fut un temps où Genève organisait un tournoi de tennis homologué par l'ATP, auquel participaient les plus grands joueurs.

Les libéraux regrettent la disparition de ces compétitions qui, comme nous l'avons déjà dit, stimulent l'engagement sportif des plus jeunes et sont des événements festifs pour notre cité. Une chance extraordinaire – qui n'est pas de notre fait – se présente à nous aujourd'hui: il s'agit bien évidemment de l'Eurofoot 2008, qui débutera dans quelques semaines. Grâce à cette manifestation, nous aurons peut-être l'occasion de relancer le débat et de mettre en avant notre envie de refaire de Genève un pôle, un phare en matière de compétitions sportives.

C'est pourquoi nous vous présentons la motion M-747, chers collègues, en vous demandant, comme pour la motion M-746, son renvoi à la commission des sports et de la sécurité. Nous aimerions y discuter de ce que la Ville peut faire aujourd'hui pour accueillir davantage d'événements sportifs internationaux, non

pas en assumant elle-même toute l'organisation de telles compétitions, mais en partenariat avec des privés. Nous aimerions aussi souligner ici que cette volonté ne se limite pas à l'occasion offerte par l'Eurofoot 2008, mais qu'il s'agit de pérenniser quelque chose qui s'est perdu. Nous aimerions que notre ville retrouve sa splendeur passée en matière de sports.

### *Préconsultation*

**M. Christian Zaugg** (AGT). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, une fois de plus, notre groupe ne manifeste pas un enthousiasme extraordinaire – c'est le moins que l'on puisse dire – vis-à-vis de la motion M-747, cela d'autant plus que ses signataires se réfèrent à l'Eurofoot 2008 dans le dernier de leurs considérants. A ce titre, nous n'avons pas du tout apprécié que le financement difficile de cette manifestation sportive ait conduit un ministre libéral à puiser dans la caisse des communes. Comme on dit parfois: chat échaudé craint l'eau froide!

Cette expérience ainsi que les coûts directs ou indirects de ces compétitions dites internationales, qui grèvent les finances de la Ville de Genève chaque fois qu'elle en organise, nous incitent à une certaine prudence. Je tiens à être clair: nous ne sommes pas opposés à ce qu'un concours important soit de temps à autre organisé à Genève, mais de là à glisser sur la pente savonneuse qui nous est proposée par la droite – généralement adepte d'une gestion économe – ne comptez pas sur nous! C'est la raison pour laquelle mon groupe s'opposera à la motion M-747.

**M<sup>me</sup> Christiane Olivier** (S). Bien que cela puisse surprendre ou offusquer M. Zaugg, le groupe socialiste soutiendra la motion M-747 et demandera son renvoi direct au Conseil administratif, mais avec certaines cautions. Même si la Ville de Genève possède des infrastructures sportives importantes, un département des sports et des collaborateurs prêts à s'investir, même si elle peut compter sur la collaboration des associations sportives, voire de Swiss Olympic – qui, soit dit en passant, s'investit déjà énormément avec Lausanne – nous savons que notre cité ne pourra être tout de suite à même de se comparer à Davos en ce qui concerne le hockey sur glace, à Lausanne pour l'athlétisme ou à Bâle pour le Swiss Indoors de tennis, trois des plus grandes manifestations sportives en Suisse.

Mais pourquoi ne pas essayer? Lors du Forum des sports – toujours lui! – nous avons entendu un exposé d'un responsable de l'organisation d'Athletissima, meeting d'envergure internationale s'il en est. Nous avons appris que, d'après plusieurs spécialistes, une manifestation sportive importante doit présenter un

## Motion: compétitions sportives internationales à Genève

ou plusieurs des facteurs suivants: une durée de dix jours, 100 médias concernés – presse écrite, radio et télévision – 1000 pratiquants, 10 000 spectateurs, 100 000 francs de subventions publiques, 1 million de francs de sponsoring, 10 millions de francs de bénéfice sur la diffusion télévisée.

Même si la Ville de Genève peut jouer un rôle important dans l'organisation de manifestations sportives d'envergure – elle possède les infrastructures nécessaires – si nous voulons vraiment accueillir des compétitions internationales de qualité et de haut niveau, d'autres partenaires devront se joindre à nous en raison des coûts importants que cela entraîne. Il faudra une étroite collaboration avec l'Office de la promotion économique et avec Genève Tourisme pour mettre sur pied l'accueil des compétiteurs et des spectateurs, pourvoir au logement en concertation avec les hôteliers de la place, s'investir dans la recherche de sponsors, sans parler de la participation importante des différents services municipaux comme la Voirie, le Service d'incendie et de secours (SIS), les agents de sécurité municipaux (ASM)... Cette longue liste pour vous dire qu'il ne s'agit pas simplement de vouloir pour que tout se réalise d'un simple claquement de doigts! Il s'agit d'un gros travail d'organisation, de concertation et de concrétisation.

Je ne peux pas terminer sans faire une première petite remarque, particulièrement à l'attention du groupe libéral, pour souligner qu'il manque un partenaire dans la motion M-747: outre la Ville, les associations et fédérations sportives, Sport Olympic et les différentes autres entités que j'ai citées, il semble que nous ayons à l'Etat un ministre des sports libéral en la personne de M. Mark Muller. Or nous souhaiterions que ce dernier ne soit pas ministre des sports uniquement à l'occasion de l'Eurofoot 2008, mais qu'il s'implique tout au long de l'année, en collaboration avec la Ville, pour soutenir le sport sous toutes ses formes.

Seconde petite remarque: la motion M-747 ayant été déposée maintenant et non pas au cours des législatures précédentes, je pense que nous devons la considérer comme un signe de reconnaissance pour les compétences et la capacité de notre magistrat Manuel Tornare à mener à bien des dossiers aussi complexes. Pour toutes ces raisons, nous pensons que cette motion mérite d'être étudiée et nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir l'accepter.

**M. Olivier Tauxe** (UDC). Encore une motion dont on ne voit pas bien quel est le sens! Que je sache, à Palexpo, notre commune accueille actuellement une manifestation hippique d'envergure – sans compter le tennis, le sport motocycliste et les compétitions nationales organisées au centre sportif du Bout-du-Monde. Je rappelle que le centre des Vernets dispose d'un bassin et d'un plongeoir de type olympique. Le sport à Genève est représenté par plus de 76 associations comptant

plus de 200 000 adhérents, qui utilisent de nombreuses installations mises à leur disposition. Ces dernières méritent d'être valorisées par l'organisation de compétitions de niveau national et international qui contribueront à entretenir, voire à promouvoir davantage l'image de Genève.

En juin 2008, l'Eurofoot entraînera la mobilisation de nombreux partenaires dans le domaine de la sécurité, pour l'organisation de cette manifestation sportive d'envergure internationale nécessitant des moyens que seul l'Etat peut lever, et qui dépassent largement les capacités d'une ville de moins de 200 000 habitants. Si la République et canton de Genève est encore à même de répondre aux besoins en matière de sécurité lors de manifestations sportives de haut niveau, vouloir la charger davantage risque de faire couler le navire. C'est pourquoi l'Union démocratique du centre refusera la motion M-747.

**M<sup>me</sup> Sarah Klopmann** (Ve). Comme cela a déjà été dit, la motion M-747 demande de soutenir l'organisation de manifestations sportives d'envergure internationale. Les Verts sont toujours d'accord de soutenir le sport et même les manifestations sportives, mais nous essayons avant tout de promouvoir le sport comme hygiène de vie et non pas, comme le mentionne le troisième considérant de cette motion, comme dépassement de soi. Se dépasser, aller au-delà des capacités de son corps, c'est bien au niveau compétitif; mais, au niveau santé, c'est assez catastrophique! Eh oui, aller au-delà de ce que peuvent supporter les muscles et les articulations, ce n'est pas bon pour le corps!

D'autre part, il y a déjà des compétitions internationales sportives à Genève. Pour n'en citer qu'une, je pense au Bol d'or de pétanque... Nous devons donc promouvoir le sport plutôt comme vecteur de valeurs de respect – cela figure également dans les considérants de la motion libérale – mais en tout cas pas comme moyen de dépassement de soi et de compétition à outrance. Il faut évidemment soutenir aussi l'esprit d'équipe. Mais, surtout, le sport est un excellent moyen de déployer une activité physique et de lutter contre la sédentarité et, pour cela, il faut surtout encourager à Genève le sport pour tous, plus que le sport de compétition.

Il faut permettre à chacun de faire du sport. C'est pour cette raison que nous soutenons en priorité la création de certaines installations sportives ou l'organisation de manifestations à échelle humaine et urbaine: par exemple, Asphaltissimo, qui permet à chacun et à chacune d'essayer les sports de rue que l'on peut ensuite pratiquer seul. C'est très pratique! Je rappelle qu'un excellent moyen de permettre à chacun de faire du sport consiste à aménager des parcours cyclistes sécurisés. Ainsi, nous pourrions tous nous déplacer à vélo et faire du sport quotidiennement. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Merci, Madame la conseillère municipale. Je tiens à vous rassurer: le dépassement de soi et le sport d'équipe ne sont pas des valeurs de ce Conseil municipal...

**M. Rémy Burri (R).** Si l'on consulte l'agenda des manifestations sportives qui se déroulent à Genève, on se rend compte qu'il y a déjà beaucoup de compétitions internationales et nationales. Nous pourrions donc imaginer que la motion M-747 incite également à l'organisation de concours sportifs de niveau national, et non pas seulement international. Je rappelle que, l'année passée, nous avons dû renoncer à organiser les championnats suisses de water-polo, faute d'infrastructures suffisantes. Voilà une piste que M. Tornare pourra suivre pour améliorer le PFI qu'il a présenté dernièrement à la commission des sports et de la sécurité... La construction d'une piscine à la place Sturm serait une bonne surprise! Mais on peut toujours rêver... Quoi qu'il en soit, le groupe radical soutiendra la motion M-747, qu'il renverra à la commission des sports et de la sécurité.

**M. Pierre Rumo (AGT).** J'aimerais ajouter quelques mots aux propos de M. Christian Zaugg. Les deux motions libérales M-746 et M-747 – je sais que la deuxième compte également des signataires d'autres partis – soulignent le nombre important d'installations sportives en ville de Genève. Je le répète, c'est le résultat du travail effectué par nos deux magistrats, MM. Roger Dafflon et André Hediger.

Par rapport au pôle sportif que devrait représenter Genève, j'aimerais rappeler au préopinant libéral que Lausanne, qui à l'heure actuelle organise davantage de manifestations sportives que notre ville, n'en est éloignée que de 60 km. Ce n'est tout de même pas une distance énorme! Il faut reconnaître que Lausanne, ville olympique, a un peu d'avance sur Genève en matière de manifestations sportives d'envergure.

En ce qui concerne des disciplines comme le basket, le handball, le volleyball, le patinage artistique ou le hockey sur glace, je demande au Parti libéral s'il connaît le coût de la présentation de dossiers de candidature pour l'organisation de telles manifestations. Il s'élève souvent à plusieurs centaines de milliers de francs, rien que pour présenter le dossier devant les instances sportives internationales. Le Parti libéral est-il vraiment prêt, lui qui est souvent réticent à ouvrir les cordons de la bourse, à dépenser de telles sommes qui seront perdues si Genève n'est pas choisie comme ville organisatrice? Le résultat de cette démarche paraît bien aléatoire.

Enfin, je m'étonne que les motionnaires n'aient pas évoqué les Jeux olympiques d'hiver de 2018, puisque c'est l'un des grands projets de Genève Tourisme

et des milieux qu'ils soutiennent et qui les soutiennent. Qu'en est-il de cet événement, qui devrait donner un élan à Genève comme ville sportive? Pour toutes ces raisons, nous sommes plutôt réticents devant la motion M-747, et je pense que soit nous la refuserons, soit nous nous abstiendrons.

**M. Alexandre Chevalier (L).** Je suis un peu surpris de la fermeture d'esprit de M. Rumo – vous lui transmettez, Monsieur le président. En effet, il pose une question à laquelle lui ou ses collègues de parti pourraient obtenir une réponse de la part du magistrat en commission des sports et de la sécurité, s'ils y renvoient la motion M-747. Mais en refusant ce renvoi, ils se privent de la réponse demandée!

Concernant les frais entraînés par le dépôt de dossiers de candidature comme ville organisatrice de manifestations sportives internationales, les libéraux ne veulent pas dépenser de manière inconsidérée; ils ne l'ont jamais voulu et ce n'est pas demain matin qu'ils commenceront! Nous savons bien que, de nos jours, un certain nombre d'activités, dont ce type d'événements sportifs, ne s'organisent pas en solitaire. Nous ne demandons pas à la Ville de les organiser à elle seule. Il faut d'abord discuter de ses capacités.

Je rappelle que Genève a connu une époque où elle organisait un nombre important de manifestations sportives sur son territoire. Aujourd'hui, un problème se pose en raison des infrastructures sportives qui doivent être homologuées, comme l'ont constaté les membres de la commission des sports et de la sécurité en étudiant le PFI, il y a quelques jours.

Mais je reviens à la question des coûts: nous entendons agir en partenariat avec des sponsors, tout en sachant que les grands événements sportifs génèrent des rentrées économiques certaines; il y a donc un retour sur l'investissement consenti pour leur organisation. Pour toutes ces raisons, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, nous vous invitons une fois de plus à renvoyer la motion M-747 à la commission des sports et de la sécurité.

**M. Manuel Tornare, conseiller administratif.** Mesdames et Messieurs, vous avez raison! Il faut agir dans plusieurs directions, si nous voulons attirer les compétitions internationales à Genève. Il s'agit tout d'abord d'investir dans la mise en conformité de nos équipements sportifs. Sur ce plan, nous avons beaucoup de problèmes. Heureusement que mon collègue Paganì et moi-même avons pu débloquer le dossier très lourd – au propre et au figuré – de la patinoire des Vernets, au mois de juillet dernier. Lorsque cette infrastructure sera rénovée, elle attirera peut-être des compétitions internationales dans différents domaines; en

## Motion: compétitions sportives internationales à Genève

tout cas, c'est ce que nous disent les milieux sportifs. J'espère qu'elle servira aussi de salle de spectacle.

Mais il est vrai, comme l'a dit Pierre Rumo, que pour attirer des compétitions internationales il faut payer. Par exemple, Gstaad a dépensé 1 million de dollars pour accueillir le championnat mondial de beach-volley. Bon, Gstaad, c'est Gstaad... Il y a là-bas énormément de contribuables qui n'ont rien à voir avec les nôtres, on le sait bien! Genève veut-elle payer autant? C'est une question à se poser. De nombreuses personnes, depuis que je m'occupe des sports, viennent me voir pour me proposer d'organiser à Genève des compétitions de niveau international. Je n'ai jamais dit non, quand cela ne coûte pas trop cher au contribuable, mais je leur dis de solliciter le sponsoring et le mécénat.

Je cite un exemple: Sophie Mottu, cette femme remarquable qui est à la tête de l'organisation du Concours hippique international de Genève, est venue me voir dernièrement avec ses collaborateurs pour me dire qu'elle avait peut-être – mais ce n'est pas sûr que cela marche – la possibilité d'attirer le Concours hippique mondial à Genève. J'ai écrit les lettres nécessaires pour entreprendre cette démarche, on verra ce que cela donnera... Sur le plan financier, je me suis engagé à participer à l'opération en respectant les budgets que je gère.

Tout à l'heure, j'ai oublié de dire que la mise à niveau des équipements sportifs pose des problèmes en matière de diffusion télévisée. Même la télévision suisse ne peut pas retransmettre en haute définition des compétitions qui se déroulent au stade du Bout-du-Monde. Remédier à cela nous coûtera cher! Je pourrais encore donner d'autres exemples.

En outre, il y a des compétitions que je ne veux pas attirer à Genève. M<sup>me</sup> Klopman a parlé de cette forme de délinquance commune au show-business et au sport d'élite, à savoir le manque de respect pour son corps par l'utilisation de substances interdites. Le Tour de France m'a approché pour faire passer son parcours par Genève, et j'ai dit non. Superposer l'image de notre ville avec celle de cette manifestation sportive me semble inacceptable. Ce genre de manifestations, pour l'instant – en ce qui me concerne, en tout cas – n'est pas à prendre en considération.

Mise aux voix, la prise en considération de la motion est acceptée par 37 oui contre 30 non (2 abstentions).

Mis aux voix, son renvoi à la commission des sports et de la sécurité est accepté sans opposition (65 oui et 2 abstentions).

**8. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Gérard Deshusses et Mathias Buschbeck: «Solidarité avec Soral!» (M-748)<sup>1</sup>.***PROJET DE MOTION*

Considérant:

- que 7000 véhicules traversent chaque jour le village de Soral;
- que les nuisances occasionnées par ce trafic amènent régulièrement les habitants de Soral à mener des actions de résistance (barrage de la route avec un tronc d'arbre, soudure de la barrière douanière, opération escargot, etc.);
- que ce mode extrême d'action doit nous faire prendre conscience de l'importance des nuisances supportées par la Champagne en matière de circulation;
- que les mesures proposées ci-dessous auront un effet pédagogique certain sur les habitants de Soral qui se rendent encore en ville de Genève en voiture;
- que 7000 véhicules par jour semblent donc être la limite décemment admissible pour une rue habitée,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à demander la fermeture immédiate à la circulation motorisée de toutes les rues de la ville de Genève où le trafic dépasse 7000 véhicules par jour.

**M. Mathias Buschbeck** (Ve). Nous avons déposé la motion M-748 il y a un certain temps déjà, je me permets donc d'en rappeler le contexte. En 2004, Soral a déposé une pétition qui s'alarmait de l'augmentation du trafic automobile dans le village, afin de demander des mesures simples de modération de la circulation et d'amélioration de la desserte des Transports publics genevois (TPG). Les Verts ne peuvent que soutenir toute démarche citoyenne qui s'inquiète de l'augmentation du trafic automobile dans les zones d'habitation. Par la suite, des événements un peu plus surprenants se sont produits: opérations commandos d'habitants du village, qui ont mis des troncs d'arbre en travers de la rue, scellage de la barrière de la douane, opérations escargot...

Après avoir traité cette pétition, la commission des pétitions du Grand Conseil a demandé une série de mesures afin de régler les problèmes de circulation dans le secteur concerné: la création d'une sortie d'autoroute à Viry, la réalisation d'une route de contournement, la prolongation de la ligne de tram du Bachet jusqu'à Saint-Julien, l'étude de destination des frontaliers sur le territoire suisse, une desserte TPG plus importante, la construction de P+R, ainsi que des mesures rapides visant à assurer la sécurité des piétons dans le village de Soral. Tout cela

---

<sup>1</sup> Annoncée, 2883.

pour remédier à une situation apparemment très grave, au vu des opérations commandos qu'elle a inspirées.

Je suis allé voir de plus près combien de véhicules traversaient ce village – le chiffre de 7000 correspond à l'ensemble des rues de Soral. La rue la plus fréquentée est chaque jour traversée par 1500 véhicules dans chaque sens. A titre de comparaison, prenons le quartier de Saint-Jean, qui n'est de loin pas le plus sinistré de la ville de Genève en matière de circulation automobile – les Pâquis le sont largement plus – et citons le chemin des Sports, la route des Franchises, la rue de Lyon, l'avenue de Châtelaine, la rue de Bourgogne, l'avenue De-Galatin, l'avenue du Contrat-Social, la rue De-Miléant, la rue de Saint-Jean, la rue Liotard, la rue Ruchon, la rue de la Dôle, la rue des Délices, l'avenue d'Aïre, la rue de la Prairie...

Les habitants de Soral ont réussi à obtenir un certain nombre de mesures de la part de la commission des pétitions du Grand Conseil. Or la Ville doit elle aussi défendre ses habitants et la qualité de vie dans ses quartiers, comme le font si bien les députés soraliens du Grand Conseil. Refuser la motion M-748, c'est accepter qu'il y ait dans notre canton deux types de citoyens: ceux qui seraient sensibles à la circulation automobile et auraient besoin de mesures pour la diminuer, et ceux de la Ville de Genève, qui pourraient supporter quotidiennement ces nuisances. Au contraire, accepter cette motion, cela revient à signifier au Conseil d'Etat que, si des mesures comme la construction d'une route de contournement devaient être prises à Soral, nous demanderions simplement une égalité de traitement pour les citoyens de la Ville de Genève. Pour cette raison, Mesdames et Messieurs, je vous demande d'accepter la motion M-748.

**M. Gérard Deshusses** (S). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, cette motion pourrait être une fable. La Fontaine aurait adoré... Il l'aurait appelée «Soral et Genève», comme on a «Le chien et le loup». Ce soir, il nous faut faire fi de toute arrogance, de tout orgueil et de toute suffisance. D'un côté, nous avons le village de Soral; de l'autre, nous avons la ville de Genève. Soral compte 618 habitants, Genève en compte 185 890. Soral représente un terrain de 292 hectares, Genève 16 km<sup>2</sup>. Soral est une commune en deux parties, si l'on observe la répartition de son territoire; Genève est une commune qui s'étend sur deux rives. Ces deux communes ont une caractéristique commune: elles subissent toutes deux les nuisances dues au trafic automobile.

A Soral, la route de Rougemont est traversée par 3000 véhicules chaque jour. A Genève, l'une des rues les plus sinistrées par le trafic automobile est celle des Deux-Ponts, qui est traversée par plus de 80 000 véhicules par jour. Ce chiffre est probablement encore plus élevé sur le pont du Mont-Blanc. A Soral, il y a des résistantes et des résistants, des gens qui n'hésitent pas à mener des actions

illégal: cadenasser des barrières de frontière, abattre des arbres sur la route, bloquer le trafic... A Genève, nous menons des actions légales: nous déposons des motions, nous faisons des propositions, nous demandons au Conseil d'Etat de nous écouter... Résultat des courses: Soral est écouté par le Grand Conseil et obtient toute une série d'avantages, tandis que Genève est oubliée, ignorée, méprisée. Morale de la fable: on a toujours besoin d'un plus petit que soi.

Il nous faut faire amende honorable et reconnaître que, en Ville de Genève, nous avons tout faux. Il faut nous voiler la face et constater la nécessité de changer de stratégie. Mesdames et Messieurs, doit-on maintenant entrer en insurrection? Je dirai que non. Pas du tout! Il nous faut faire un appel aux Soraliennes et aux Soraliens et aller plus loin. Je vous invite à amender cette motion avec moi, si vous le voulez, pour demander carrément – parce que c'est dans l'air du temps – la fusion de nos deux communes. (*Rires.*) Créons ce Grand Soral qui nous permettra d'être enfin entendus par le Grand Conseil! Et je me réjouis de voir certain député célèbre de ladite commune de campagne nous défendre nous aussi, habitantes et habitants de la Ville... Et pour les Soraliennes et les Soraliens, je crois que cette union sera extrêmement favorable, parce qu'ils en sont à 46 centimes additionnels, alors que nous n'en sommes qu'à 45,5. Une fois unis à nous, je suis convaincu qu'ils feront encore du bénéfice! (*Applaudissements.*)

#### *Préconsultation*

**M. Jacques Hämmerli** (UDC). Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux, cette motion intitulée «Solidarité avec Soral» ne nous dit pas pour autant en quoi les habitants de Soral vivront mieux si elle est acceptée. L'Union démocratique du centre comprend que certains cherchent à provoquer, mais il serait souhaitable qu'ils le fassent ailleurs qu'au Conseil municipal, où ils font perdre autant de temps aux membres de cette assemblée que d'argent aux contribuables. La motion M-748 est bien partie pour gagner haut la main, et avec les félicitations du jury, le concours de la motion la plus stupide de l'année!

En effet, si l'on supprime la circulation dans les rues de notre ville où le trafic dépasse 7000 véhicules par jour, les automobiles en question utiliseront immédiatement les rues voisines, dont le trafic dépassera *de facto* les 7000 véhicules quotidiens. De nouvelles rues seront donc fermées et, par un effet de dominos inévitable, Genève deviendra en quelques heures une ville totalement fermée à la circulation – une ville morte, puisque les livreurs, les déménageurs, les handicapés, les ambulances, les pompiers et toutes les catégories de véhicules qui permettent la vie ne pourront plus circuler. Vous comprendrez bien, chers collègues, que nous ne nous associerons pas à une telle pantalonnade et que nous refuserons cette motion!

**M. Alexandre Chevalier (L).** Décidément, ce soir, le ridicule ne tue pas! Voilà encore une motion dogmatique antivoiture! On saisit vraiment n'importe quel prétexte, aujourd'hui, pour éviter que les voitures circulent librement en ville de Genève. Il y a ceux qui rêvent de faire la ville à la campagne, il y a ceux qui rêvent de faire la campagne à la ville... Nous avons bien vu dans quel camp se situe M. Deshusses – vous lui transmettez, Monsieur le président.

Si cette motion était une fable, ce serait celle de La Fontaine où la grenouille se prend pour le bœuf. Mais cette motion n'est pas une fable, elle est une farce! C'est pourquoi, vu l'heure tardive, je ne prolongerai pas le débat. Mais il est vraiment stupide de finir la soirée sur une motion aussi ridicule! Nous la rejeterons, bien évidemment.

**M<sup>me</sup> Danièle Magnin (L).** Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je voudrais vous rappeler un petit épisode qui s'est passé dans le village de Sézegnin. Tout après le 12 décembre 1602, on y apprit que Genève était attaquée. Aussitôt, les gens de ce village se donnèrent beaucoup de peine, préparèrent trois cavaliers en armes qui arrivèrent à Genève... trois jours après que tout fut fini! Je voudrais aussi évoquer le livre – que vous avez tous certainement lu – de Philippe Monnier qui s'intitule *Mon village*. Vous vous souvenez que la famille dont il est question dans cet ouvrage prépare des bagages très importants, loue une voiture à chevaux, et fait le voyage de Genève à Cartigny en une journée!

Imaginez ce qu'il adviendrait si l'on fermait les rues de Genève à la circulation! Je signale aussi que la divinité antique protectrice du commerce et du voyage, c'est Mercure avec ses ailes aux pieds. On ne peut pas tout simplement décider que l'on ne bouge plus à Genève!

**M. Gérard Deshusses (S).** Monsieur le président, vous transmettez mes remerciements à M<sup>me</sup> Magnin, car elle a un sens de l'humour que tout le monde ne partage pas. La motion M-748 n'a qu'un seul but, Mesdames et Messieurs: c'est de montrer qu'il y a deux poids, deux mesures dans notre canton, et que certaines communes sont moins bien traitées que d'autres. Ce n'est plus de l'humour, mais une vérité regrettable qui est bonne à souligner.

**M. Simon Brandt (R).** Alors qu'on nous dit que la motion M-748 n'a qu'un seul but, pour ma part, j'en vois un second: montrer que l'aménagement urbain effectué par la gauche est une faillite totale, aussi bien au niveau fédéral entre les mains de M. Leuenberger qu'au niveau cantonal entre les mains de M. Cramer

et au niveau municipal entre les mains de MM. Ferrazino puis Pagani. Voilà la preuve en acte, ce soir, que la gauche fait du mauvais travail! Je ne doute donc pas que, en vue de désengorger les rues de Genève, le Conseil municipal accueillera favorablement la motion que l'Entente déposera un de ces jours pour que la Ville soutienne la traversée de la rade!

**M. Rémy Pagani, conseiller administratif.** Monsieur Brandt, je vous remercie de me faire l'honneur de m'accuser d'avoir causé une catastrophe au niveau de la politique urbaine, dix mois après mon arrivée à l'exécutif. Je n'avais rien remarqué de tel, et cela me surprend de votre part.

Cela étant, au-delà de la réponse du berger à la bergère, il y a quand même une réalité dans tout cela, Mesdames et Messieurs. Et cette réalité, c'est que la rue des Deux-Ponts est actuellement traversée chaque jour par 40 000 véhicules!

*M. Jean-Marc Froidevaux (L).* Il y en avait 80 000 tout à l'heure!

*M. Rémy Pagani, conseiller administratif.* Pour prendre un autre exemple, 20 000 véhicules passent quotidiennement le Saint-Gothard, ce qui représente déjà une certaine surcharge, vous en conviendrez.

D'ici à 2018, nous devons réduire le trafic automobile à la rue des Deux-Ponts pour la mettre en conformité avec les normes fédérales. Mesdames et Messieurs, je vous avertis tout de suite que, si nous respectons ces normes dès aujourd'hui, seules 5000 voitures pourraient encore y passer par jour. Nous serons contraints de parvenir à ce résultat d'ici à 2018, sous peine de payer des taxes compensatoires extrêmement lourdes pour les caisses de notre municipalité. Nous avons donc devant nous un défi énorme, d'autant plus que les normes OPBruit et OPAir seront renforcées, car la santé de nos concitoyens est en jeu.

Au-delà des positions partisans, il faudra vraiment que nous retrouvions nos manches, les uns et les autres, pour trouver des solutions et respecter la loi fédérale. Je rappelle que cette dernière, jusqu'à preuve du contraire, a été votée par la majorité de droite du Conseil fédéral et des Chambres fédérales, et qu'elle tend à être appliquée dans toutes les communes de Suisse.

Mise aux voix, la motion est acceptée par 38 oui contre 29 non.

Elle est ainsi conçue:

*MOTION*

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif à demander la fermeture immédiate à la circulation motorisée de toutes les rues de la ville de Genève où le trafic dépasse 7000 véhicules par jour.

*Le Conseil administratif est chargé de présenter un projet d'arrêté ou de prendre une mesure.*

## **9. Propositions des conseillers municipaux.**

**Le président.** Nous avons reçu les projets d'arrêtés, les motions et la résolution suivants:

- PA-78, de *MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, M<sup>mes</sup> Salika Wenger, Vera Figurek, Catherine Gaillard, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Maria Casares et Maria Pérez*: «Modification du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol»;
- PA-79, de *M<sup>mes</sup> Salika Wenger, Maria Pérez, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Catherine Gaillard, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Hélène Ecuyer, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg*: «Respect des conditions d'exploitation des Cheneviers par les SIG et des compétences communales»;
- M-780, de *MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean Sanchez, Georges Queloz, M<sup>mes</sup> Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, Laetitia Guinand et Linda de Coulon*: «Pour des débats de qualité et efficaces!»;
- M-781, de *MM. Patrick Baud-Lavigne, Thierry Piguet, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, M<sup>mes</sup> Martine Sumi, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Christiane Olivier, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Annina Pfund et Nicole Valiquer Grecuccio*: «Pour une mise en œuvre communale de la politique d'intégration des étrangers et des étrangers»;
- M-782, de *MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Annina Pfund et Mary Pallante*: «De l'air à la place Dorcière!»;

## Interpellations

- M-783, de MM. *Thierry Piguët, Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Silvia Machado, Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Christiane Olivier et Mary Pallante*: «Pour une véritable politique de rues piétonnes»;
- M-784, de MM. *Thierry Piguët, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Véronique Paris et Martine Sumi*: «Pour des étés plus rafraîchissants, des buvettes»;
- M-785, de MM. *Thierry Piguët, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Véronique Paris, Martine Sumi, Annina Pfund et Mary Pallante*: «Place des Nations: de l'eau et pas un gobelet!»;
- M-786, de M<sup>mes</sup> *Maria Casares et Marie-France Spielmann*: «Renouvelons le crédit de 300 000 francs permettant de venir en aide à de jeunes requérants en formation»;
- M-787, de MM. *Olivier Fiumelli, Simon Brandt, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux*: «Pour la mise en place d'une véritable culture du contrôle en Ville de Genève et un renforcement de l'audit interne»;
- M-788, de M. *Gérard Deshusses, M<sup>mes</sup> Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Martine Sumi, Christiane Olivier, Annina Pfund, Véronique Paris, Silvia Machado, Isabelle Brunier, MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Christian Lopez Quirland, Christophe Buemi et Thierry Piguët*: «Pour le maintien de l'Alhambra dans son affectation actuelle»;
- M-789, de MM. *Thierry Piguët, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M<sup>mes</sup> Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann*: «Sur les pavés de la Vieille-Ville (zone piétonne)»;
- R-108, de MM. *Thierry Piguët, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, M<sup>mes</sup> Andrienne Soutter, Mary Pallante, Silvia Machado et Annina Pfund*: «PUS et PLQ: que fait-on de la culture?».

## 10. Interpellations.

**Le président.** J'annonce les interpellations suivantes:

- I-170, de M. *Jacques Hämmerli*: «Où l'on voit les conseillers administratifs oublier leurs devoirs et brader les intérêts de la Ville de Genève»;

## Questions écrites

- I-171, de *M. Mathias Buschbeck*: «Centre sportif du Bout-du-Monde?»;
- I-172, de *M<sup>me</sup> Annina Pfund*, *MM. Gérard Deshusses* et *Thierry Piguet*: «Parking sauvage aux abords de la Maison du Grütli».

**11. Questions écrites.**

**Le président.** Nous avons reçu les questions écrites suivantes:

- QE-283, de *M. Thierry Piguet*: «No man's land à l'école des Genêts»;
- QE-284, de *M. Thierry Piguet*: «A qui doit-on sonner les cloches?».

Séance levée à 23 h 5.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif . . . . .	4774
2. Communications du bureau du Conseil municipal . . . . .	4774
3. Pétitions. . . . .	4774
4. Motion du 28 novembre 2007 de M <sup>mes</sup> Alexandra Rys, Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour garder une vie économique et sociale diversifiée au centre-ville, développons le dialogue et la négociation entre les autorités et les propriétaires des bâtiments» (M-744) . . . . .	4774
5.a) Motion du 28 novembre 2007 de M <sup>mes</sup> Alexandra Rys, Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Robert Pattaroni: «Pour le développement d'un dispositif de stationnement favorable au petit commerce en ville de Genève» (M-745) . . . . .	4775
5.b) Motion du 28 novembre 2007 de M <sup>mes</sup> Nathalie Fontanet, Fabienne Aubry Conne, Florence Kraft-Babel, Danièle Magnin, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Places de stationnement: n'oublions pas les commerçants» (M-751) . . . . .	4776
6. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M <sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Soutenons nos sportifs d'élite!» (M-746). . . . .	4797
7. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M <sup>mes</sup> Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Pour des compétitions sportives internationales à Genève» (M-747) . . . . .	4808

8. Motion du 28 novembre 2007 de MM. Gérard Deshusses et Mathias Buschbeck: «Solidarité avec Soral!» (M-748) . . . . .	4816
9. Propositions des conseillers municipaux . . . . .	4821
10. Interpellations . . . . .	4822
11. Questions écrites . . . . .	4823

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*